

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 42

MONTRÉAL, LE MARDI 20 FÉVRIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Danser sur un volcan

Deux ans après la fin du régime de l'apartheid, l'Afrique du Sud se cherche toujours une politique africaine en évitant d'être accusée de dominer les autres pays d'un continent de plus en plus marginalisé.

Nelson Mandela souriait davantage ce jour-là: les Bafana-Bafana (garçons) venaient de remporter la Coupe d'Afrique des nations, montrant ainsi aux «frères» africains que son pays savait aussi jouer au ballon rond. Parce qu'elle a surpris tout le monde, cette victoire sud-africaine du 3 février a presque autant été commentée dans les médias africains que le triomphe de l'ANC (Congrès national africain) aux élections générales d'avril 1994.

En plus de bien dribbler au football, la nouvelle Afrique du Sud marque de nombreux points sur le plan économique alors que le Nigeria, l'autre «géant de l'Afrique» sombre dans l'entropie.

Ses produits — des fruits à l'électroménager — remplissent de plus en plus les étagères des pays voisins mettant fin à une situation de grave pénurie tout en ruinant les entrepreneurs locaux guère accoutumés à la concurrence.

A elles seules, ses exportations sur le continent équivalent à celles de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Si l'Afrique du Sud a toujours occupé une place centrale dans les économies des pays limitrophes, elle se prend désormais à rêver au rôle de l'Allemagne au sein de l'Europe, ou à celui du Japon en Asie ou encore des États-Unis dans l'ALENA.

Et pourquoi pas? Grâce au savoir-faire et aux capitaux sud-africains certains États voisins espèrent ainsi se transformer en lions face aux tigres et dragons asiatiques.

L'Occident semble résolument tourner le dos au continent le plus sous-développé de la planète — qu'à cela ne tienne, un autre «grand frère» d'une autre couleur, sort tranquillement de l'ombre et viendra tôt ou tard à la rescousse.

Nelson Mandela ne répète-t-il pas à tout bout de bras comme le furent tous les Sénégalais il y a quelques mois et comme le seront bientôt les Zaïrois. Au total, 100 000 Africains ont ainsi été renvoyés chez eux l'an dernier.

Le syndrome de l'assiette vide touche également une grande majorité des Noirs sud-africains qui constituent toujours à l'intérieur de leur pays, un «tiers-monde» au sein d'une société industrialisée (ils ne reçoivent que 27 % du revenu national sans compter que 60 000 fermiers blancs possèdent encore 87 % des terres agricoles et produisent 90 % des récoltes).

Avec ses 38 millions d'habitants (75 % de Noirs, 13 % de Blancs, 9 % de métis et 3 % d'Indiens), l'Afrique du Sud a une économie qui tourne en rond (le taux de croissance du produit intérieur brut est de moins de 3 % alors qu'il en faudrait un d'au moins 5 % pour sortir du cercle vicieux de l'appauvrissement).

Ce n'est donc pas encore demain la veille que les pays africains, surtout les voisins septentrionaux, bénéficieront de l'aide au développement et de coopération économique de Pretoria.

«Big Brother» a très peu fait pour le Rwanda et a récemment refusé de collaborer à la création d'une force permanente de maintien de la paix au sein de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

Il a même, à l'instar de tous les pays africains, refusé d'envisager des sanctions économiques contre le régime militaire du Nigeria. Critiqué pour son attitude trop réservée à l'égard de la junte nigérienne après la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa, Mandela fait aujourd'hui volte-face. Il entend à présent être la figure de proue du mouvement «qui doit faire plier la junte militaire nigérienne et appeler à une «action forte», incluant des sanctions pétrolières, pour assurer un retour à la démocratie».

Que lui répond le dictateur Sani Abacha? «Nelson Mandela a été incarcéré pendant trop longtemps. Il ne connaît rien à la diplomatie du monde moderne.» Et que dit, le président sud-africain? «Abacha est assis sur un volcan que je compte bien faire exploser.»

Peut-être mais l'ex-prisonnier le plus célèbre de ce siècle danse lui-même sur un volcan — l'Afrique du Sud vit encore sous le règne de l'incertitude — et ses «frères» africains se demandent s'il est vraiment tout feu tout flamme pour son continent.

Le vice-président Thabo Mbeki, successeur présumé de Mandela, rappelle que Pretoria attache «une haute priorité aux relations avec les États de la région en particulier et de l'Afrique en général». Tous les mois, ou presque, l'Afrique du Sud ouvre une ambassade quelque part sur le continent. Son intérêt est également grand pour les pays francophones qu'elle connaît mal.

Certains citoyens de ces États se retrouvent aujourd'hui par milliers dans les grandes villes de l'ex-pays de l'apartheid, perçu comme un «El dorado noir» malgré ses trois récessions en moins de dix ans. En situation irrégulière cependant, ils sont expulsés à tour de bras comme le furent tous les Sénégalais il y a quelques mois et comme le seront bientôt les Zaïrois.

Au total, 100 000 Africains ont ainsi été renvoyés chez eux l'an dernier.

Le syndrome de l'assiette vide touche également une grande majorité des Noirs sud-africains qui constituent toujours à l'intérieur de leur pays, un «tiers-monde» au sein d'une société industrialisée (ils ne reçoivent que 27 % du revenu national sans compter que 60 000 fermiers blancs possèdent encore 87 % des terres agricoles et produisent 90 % des récoltes).

Avec ses 38 millions d'habitants (75 % de Noirs, 13 % de Blancs, 9 % de métis et 3 % d'Indiens), l'Afrique du Sud a une économie qui tourne en rond (le taux de croissance du produit intérieur brut est de moins de 3 % alors qu'il en faudrait un d'au moins 5 % pour sortir du cercle vicieux de l'appauvrissement).

Ce n'est donc pas encore demain la veille que les pays africains, surtout les voisins septentrionaux, bénéficieront de l'aide au développement et de coopération économique de Pretoria.

«Big Brother» a très peu fait pour le Rwanda et a récemment refusé de collaborer à la création d'une force permanente de maintien de la paix au sein de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

Il a même, à l'instar de tous les pays africains, refusé d'envisager des sanctions économiques contre le régime militaire du Nigeria. Critiqué pour son attitude trop réservée à l'égard de la junte nigérienne après la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa, Mandela fait aujourd'hui volte-face. Il entend à présent être la figure de proue du mouvement «qui doit faire plier la junte militaire nigérienne et appeler à une «action forte», incluant des sanctions pétrolières, pour assurer un retour à la démocratie».

Que lui répond le dictateur Sani Abacha? «Nelson Mandela a été incarcéré pendant trop longtemps. Il ne connaît rien à la diplomatie du monde moderne.» Et que dit, le président sud-africain? «Abacha est assis sur un volcan que je compte bien faire exploser.»

Peut-être mais l'ex-prisonnier le plus célèbre de ce siècle danse lui-même sur un volcan — l'Afrique du Sud vit encore sous le règne de l'incertitude — et ses «frères» africains se demandent s'il est vraiment tout feu tout flamme pour son continent.

LE MONDE

Bosnie: l'OTAN aidera le tribunal international

PAGE A 5



MONTRÉAL

Un jeune père survit grâce à un cœur artificiel

PAGE A 3

LES ACTUALITÉS

La chute du taux de syndicalisation inquiète la FTQ

PAGE A 2



Clennett ne poursuivra pas Jean Chrétien

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Bill Clennett n'entendra pas de poursuite devant les tribunaux contre le premier ministre Jean Chrétien pour le geste qu'il a effectué à son endroit la semaine dernière, à Hull. C'est ce qu'il annoncera à 13 heures cet après-midi à l'occasion d'une conférence de presse qui se tiendra au restaurant le Terminus, de Hull, a appris le *Devoir*, hier, d'une source bien informée.

«À l'heure où on se parle [19 heures, hier] sa décision

est prise: il ne poursuivra pas. M. Clennett expliquera demain [cet après-midi] qu'il refuse de porter l'affaire devant les tribunaux pour éviter d'envenimer le débat et que l'attention du public soit déviée de l'objectif qu'il recherche depuis le début: stopper l'adoption de la réforme de l'assurance-chômage. Quant au geste de M. Chrétien, ajoute cette source, M. Clennett estime que le public a déjà porté son jugement sur le comportement du premier ministre à son endroit. Cela dit, la nuit porte

VOIR PAGE A 8: CLENNETT

Le premier ministre blâme la GRC

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Loin de faire son *mea-culpa*, le premier ministre Jean Chrétien attribue plutôt à des carences dans le service de sécurité chargé de l'encadrer l'échauffourée qui l'a opposé au manifestant Bill Clennett, jeudi dernier.

«Soudainement, j'ai vu quelqu'un qui était sur moi et qui criait. Je l'ai tassé, et je l'ai donné à la police. [...] Je

VOIR PAGE A 8: GRC

Les misérables



PHOTO JACQUES NADEAU

FUTIS KOMBOROSOS se souviendra longtemps de l'explosion survenue hier dans un commerce de l'avenue du Parc. Son logement, situé au-dessus du lieu de la déflagration, a été entièrement rasé par les flammes. Vingt-cinq ans après son arrivée au Québec, il ne lui reste que trois sacs verts, remplis de livres... «La vie est belle pareil!», lance-t-il néanmoins, en bon philosophe, comme ses ancêtres grecs.

Le PQ conjure un vieux démon

Bouchard et Simard l'emportent dans Jonquière et La Prairie

KONRAD YAKUBUSKI
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Trois semaines après son assermentation à la tête du gouvernement, le premier ministre Lucien Bouchard a assuré son entrée comme député à l'Assemblée nationale hier soir en raflant — avec plus de 95 % des suffrages — la circonscription de Jonquière.

À peine une demi-heure après la fermeture des bureaux de votes, M. Bouchard jouissait d'une avance de l'ordre de 2381 voix sur son plus proche adversaire, le candidat indépendant Claude Gagnon. Ni le Parti libéral ni l'Action démocratique n'avaient désigné un candidat pour faire lutte au premier ministre.

Dans La Prairie, sur la Rive-Sud de Montréal, la vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, se dirigeait elle aussi vers la victoire. Il semble que la campagne acharnée du candidat libéral Bertrand Legaré et de l'adéquiste Jean Dion, qui se sont vivement attaqués à l'intégrité de Mme Simard et ont dénoncé le «parachutage» de cette dernière, n'ait pas porté fruit. Au moment de mettre sous presse, celle qui s'était portée à la succession du député démissionnaire Denis Lazure, avait une confortable avance, après des résultats préliminaires partiels, sur M. Legaré. Lors des élections de 1994, M. Lazure avait la vie facile avec une majorité de 9000 voix sur son adversaire libéral.

En l'emportant dans La Prairie et dans Jonquière, où le député sortant Francis Dufour avait démissionné pour permettre au premier ministre de se faire élire dans sa région natale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mme Simard et M. Bouchard ont réussi du même coup à conjurer un vieux démon des gouvernements péquistes en devenant les premiers candidats du parti à remporter une élection complémentaire. En effet, le PQ n'avait gagné aucune des vingt-six complémentaires tenues durant ses deux premiers mandats entre 1976 et 1985; ce n'est qu'en retrouvant son statut d'opposition officielle que le PQ a connu sa première victoire dans une partielle, dans Montmorency en 1991.

En tout, près de 100 000 électeurs québécois ont été appelés aux urnes hier, pour la cinquième fois au niveau provincial et fédéral depuis 1992 et à peine quatre mois

VOIR PAGE A 8: PQ



Monique Simard

Le roi Leduc

Le Musée des beaux-arts de Montréal inaugure ce matin la première grande rétrospective consacrée à l'œuvre d'Ozias Leduc. Les 250 œuvres du maître vont voyager à Québec et Toronto. En même temps, trois expositions parallèles, à Sherbrooke, Lachine et Trois-Rivières vont compléter l'hommage à cet artiste phare du Québec.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

On dit que le grand artiste n'est pas de son temps, mais qu'il est son temps, tout simplement. Ozias Leduc (1864-1955) était un grand artiste: il a créé des milliers d'œuvres, excellé dans plusieurs

genres et encouragé de jeunes peintres comme Paul-Émile Borduas et Jean-Paul Riopelle, à poursuivre dans leur voie résolument moderne. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, muséologiquement, il n'était rien, ou presque. La dernière exposition d'envergure moyenne, réunissant une soixantaine d'œuvres, lui a été accordée il y a plus de vingt ans, à Ottawa.

À partir de ce matin, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA) commence donc à réparer les torts, avec la première grande rétrospective consacrée au maître. Le travail muséologique est présenté sous un titre un peu facile: *Ozias Leduc, une œuvre d'amour et de rêve*.

On y retrouve aussi bien des grands chefs-d'œuvre comme *L'Heure mauve* et *Les Trois Pommes* que de nombreux dessins exposés pour la première fois.

Au total, il y a là environ 250 toiles, esquisses, livres et autres objets, prêtés par plus de 70 institutions ou collectionneurs privés. Souvent, ces œuvres sont dans les familles depuis deux ou trois générations. C'est déjà un signe: ne spécule pas sur Ozias Leduc; on aime ses travaux et on les conserve, amoureux.

Cette exposition est une œuvre collective du MBA et du Musée du Québec. Deux fois reprogrammée, notamment pour des raisons budgétaires, elle sera présentée à Montréal jusqu'au 19 mai prochain, à Québec tout l'été et au Musée des beaux-arts de l'Ontario, entre octobre et décembre. Et 1996 sera d'autant plus l'année du roi Leduc que trois expositions printanières et estivales



Ozias Leduc

VOIR PAGE A 8: LEDUC

New Hampshire

Lutte au couteau entre Dole et Buchanan

Manchester (AFP et Reuter) — Tous les quatre ans, les ambitions des prétendants à la Maison-Blanche sont suspendues au choix d'un petit État du nord-est des États-Unis, le New Hampshire, qui remplit depuis un demi-siècle le rôle d'oracle présidentiel.

Selon une tradition bien établie, tous les présidents élus de 1952 à 1988, de Dwight Eisenhower à George Bush, ont en effet tous, sans exception, remporté au préalable l'élection primaire du New Hampshire.

Cette année les primaires du New Hampshire donneront lieu aujourd'hui à une lutte serrée entre le leader républicain du Sénat Bob Dole et son adversaire ultra-conservateur Patrick Buchanan.

Si chez les démocrates, Bill Clinton est intouchable, dans le camp républicain l'issue du scrutin paraît incertaine.

La bataille entre les deux hommes est loin d'être jouée, si l'on en croit les instituts de sondage. L'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander devrait terminer troisième, mais pas très loin des deux premiers.

Le dernier sondage de CNN prédit une lutte au couteau et place Patrick Buchanan en tête avec 25 % des

VOIR PAGE A 8: LUTTE

INDEX	MÉTÉO
AgendaB6	Montréal
Avis publicsB6	Neige, grésil et verglas.
ClasséesB5	Max: 3
CultureB7	Québec
ÉconomieB2	Neige se changeant en pluie verglaçante en après-midi.
ÉditorialA6	Max: 0
Le mondeA5	Détails en B 6
Mots croisésB5	
Les sportsB5	

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

**LES SIDÉENS DÉNONCENT QUÉBEC:
HORS DU B. S. POINT DE SALUT**

(Le Devoir) — Le comité des personnes atteintes du VIH (CEPAVIH) et la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida ont verbalement dénoncé hier la décision du gouvernement québécois de ne permettre l'accès à une nouvelle classe d'antirétroviral (3TC) qu'à un nombre réduit de patients. Québec a en effet décidé de n'assumer le coût de ces nouveaux médicaments que pour les personnes assistées sociales atteintes du VIH qui ne réagiraient pas à d'autres combinaisons. Par cette décision, le gouvernement condamne des personnes encore actives à se réfugier à l'aide sociale pour pouvoir payer leurs médicaments, a déploré hier Carl Bousquet, porte-parole du CEPAVIH. D'autres provinces, comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont décidé d'admettre ces médicaments à la liste de ceux que paie l'État pour des raisons humanitaires. Cette décision «masque un désengagement aveugle et brutal» de l'État québécois, affirme M. Bousquet.

**LES COMMISSIONS SCOLAIRES
ET LA CSST**

(Le Devoir) — Le Conseil scolaire de l'île de Montréal demande au ministre du Travail Matthias Rioux de modifier la composition du conseil d'administration de la CSST afin que les commissions scolaires puissent y être représentées. Lors de sa réunion tenue hier soir, le Conseil scolaire a fait valoir que les commissions scolaires occupent une place importante comme employeurs, avec 90 000 travailleurs, une masse salariale de 4 milliards de dollars et des cotisations annuelles de 40 millions, ce qui justifierait amplement la présence des commissions scolaires à ce conseil d'administration, composé de quinze membres.

**La chute du taux de syndicalisation
alarme la direction de la FTQ***Il importe de modifier le Code du travail, estime Clément Godbout*CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Depuis trois ans, le taux de présence syndicale a chuté de 8 % au Québec, s'inquiète le président de la FTQ, Clément Godbout. Ce taux était de 41,9 % l'an dernier et de 43,8 % en 1994. Un sommet historique fut enregistré en 1992 au Québec, avec 49,7 % de syndiqués. En comparaison, le taux de syndicalisation est de 37 % au Canada et celui des États-Unis de 17 %.

Même si sa centrale syndicale demeure la plus importante — 475 000 membres, soit 42 % de tous les syndiqués québécois — le président de la Fédération des travailleurs du Québec se dit alarmé de la tendance actuelle. Pour 1995, cette centrale a recruté environ 15 000 nouveaux adhérents; le résultat net fut de 5000 membres en plus, en raison de licenciements et de fermetures. 198 conventions sont venues entre-temps s'ajouter pour les négociations, attestant de la fragmentation des unités d'accréditation.

Clément Godbout réclame donc que soit modifié le Code du travail, particulièrement pour permettre un recrutement plus important des employés de bureau, de commerce et de services

(seule la Banque laurienne est syndiquée). Pour le moment, le secteur public compte 72,5 % de syndiqués; le privé affiche un taux de syndicalisation de 29,8 %.

Comment arriver à faciliter cette syndicalisation souhaitée? M. Godbout signale que sa centrale avance depuis 25 ans la solution d'une «négociation multipatronale... qui est d'ailleurs inscrite au programme du Parti québécois». Autre donnée qui préoccupe la direction de la FTQ: la présence de plus de 250 000 membres dans des syndicats indépendants — qui ne sont «pas tous jaunes ou dominés», s'empresse-t-on d'ajouter!

Les temps changent, dit cette centrale dont les relevés d'opinion concluent à une motivation infime (6 %) de travailleurs prêts à se syndiquer pour décrocher des augmentations de salaire. Plus de 80 % des non-syndiqués sondés aspireraient au premier chef à une forme de sécurité d'emploi ainsi qu'à des conditions de travail conformes aux normes de sécurité et de santé au travail.

Le «sommets Bouchard»

Au cours d'une rencontre de 90 minutes, hier matin, avec quatre membres de la rédaction du *Devoir* dans le cadre d'une tournée des médias, le président

Godbout et le secrétaire général Henri Massé ont exposé leurs inquiétudes et leurs espoirs face au «sommets Bouchard» qui doit se tenir en mars. Ils confirment que des conversations se tiennent avec la CSN et la CEQ pour que ce bloc de syndiqués se présente avec des jalons concrets pour la création d'emplois et pour une révision de la fiscalité dans un sens plus équitable.

La FTQ étudie avec soin le dernier rapport du vérificateur général et se dit à même de trouver «sans naïveté ni angélisme» une certaine marge de manœuvre à la disposition de l'État québécois... «si l'on prend le temps de faire un exercice en toute transparence», compte tenu des comparaisons avec des économies similaires.

Il faut voir ce qui joue en faveur des investissements ou du désinvestissement, font remarquer les dirigeants de la FTQ qui admettent que la décision de fortifier le pôle montréalais est susceptible de contrarier les autres grandes villes canadiennes.

MM. Godbout et Massé ont dit en passant qu'ils ne comprennent pas la stratégie du maire de Montréal, Pierre Bourque, dans le conflit qui perdure avec les cols bleus: «Nous avons fait à deux reprises des ouvertures à la Ville pour fina-

lement nous faire dire: pas intéressés», se plaint Clément Godbout. Qu'il s'agisse de discussion sur le plancher d'emploi, sur les salaires, sur la sous-traitance, ou sur les horaires de fin de semaine pour diminuer le temps supplémentaire, le maire Bourque nous dit: «on n'a pas besoin de ça». Admettant que «notre culture syndicale est parfois raide», Clément Godbout se dit médusé par le peu d'ouverture manifestée par le maire actuel lorsqu'il s'agit de trouver une solution au conflit des cols bleus.

Pour prouver que la FTQ évolue et insiste sur un climat de dialogue, la direction cite des rencontres récentes avec la Chambre de Commerce et avec l'Association des manufacturiers du Québec; elle a rendez-vous bientôt avec la direction du Conseil du patronat, sans compter qu'elle a tenu des discussions serrées avec un groupe de fiscalistes, «qui ne sont pas tous de gauche», quant à la façon de réaménager les finances du Québec pour que le «navire amiral» s'engage dans un canal qui le mène à des solutions d'avenir. En tout «il faut être au moins deux pour effectuer le virage souhaité», dit Clément Godbout et «nous ne sentons pas toujours cette volonté» chez certaines fractions du patronat.

« Des REER ?**Pourquoi pas un rendement
élevé garanti ? »****100 % d'accord!**

Le **REER obligaterme Desjardins** est parfait pour diversifier vos investissements en toute sécurité.

Composé d'obligations ou de coupons détachés en provenance du marché obligataire gouvernemental et de sociétés d'État. Le REER obligaterme Desjardins est particulièrement intéressant pour quiconque désire planifier ses investissements à long terme.

- Grande variété de taux garantis jusqu'à l'échéance.
- Rendement élevé.
- Revente possible en tout temps à la valeur marchande.

Rendement élevé et sécurité du capital garantis jusqu'à l'échéance. Voilà de quoi envisager la retraite avec confiance. Informez-vous auprès de votre caisse Desjardins.


Offert dans les caisses Desjardins participantes.

Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

Le REER obligaterme Desjardins est offert par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Desjardins et de sa division Dinsat (membre FCPE).

COUPONS DÉTACHÉS
(Québec) 7 ans

7,78%
annuel

 La caisse populaire
Desjardins

LA GAMME DE REER LA PLUS COMPLÈTE SUR LE MARCHÉ.
LES MIEUX PLACÉS POUR VOUS CONSEILLER.

ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins **REER**

 Desjardins pour s'aider soi-même

LE DEVOIR MONTREAL

BIOGRAPHIES
SOLDE 30%
Champigny
Jusqu'au 23 février 1996

L'emploi de jeunes de moins de 16 ans durant les heures de classe

Le MEMO réclame des mesures sévères contre les employeurs fautifs

Le non-respect de la loi sur la fréquentation scolaire favorise le décrochage, constate l'opposition

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les employeurs qui embauchent des jeunes de moins de 16 ans pendant les heures de fréquentation scolaire, devraient être pénalisés par la loi, et les arcades devraient être interdites à ces jeunes pendant les heures de classe.

C'est ce que soutient le MEMO, le parti d'opposition au Conseil des commissaires à la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal), qui mettra cette proposition sur la table du Conseil des commissaires cette semaine.

Le MEMO propose également que les commissions scolaires et la Régie régionale de la santé coordonnent leurs efforts pour instaurer un système de suivi rigoureux des élèves qui quittent l'école avant seize ans.

Le Conseil des commissaires de la CECM doit discuter demain soir d'un plan de lutte au décrochage, et ce pour faire suite à une vaste consultation sur le décrochage scolaire tenue cet au-

tomne dans les écoles et les regroupements de la CECM.

La direction générale de la CECM proposera d'ailleurs d'inviter les directeurs des établissements à intégrer à leur plan d'action annuel quelques principes de lutte au décrochage.

La consultation tenue cet automne auprès des parents et des écoles a fait ressortir de nombreuses suggestions; il faudra voir comment la direction de la CECM saura y répondre. Ainsi, la population a fait valoir que la relation maître-élève devait être plus étroite et plus humanisée, que l'environnement physique des écoles devrait être réorganisé pour favoriser des unités plus petites et plus stables. Les horaires devraient être plus souples, pour favoriser la formation à temps partiel et les études dirigées après les heures de cours. On croit également qu'un diplôme après la 3^e secondaire permettrait d'améliorer

la persévérance scolaire. Revalorisation de la formation professionnelle, modèles d'interventions précoces, promotion des valeurs de coopération, bref les suggestions ont fusé de toutes parts.

Le MEMO, lui, ajoute un autre élément: la loi sur la fréquentation scolaire n'est pas respectée, soutient-il.

«Une des mesures les plus importantes du Rapport Parent, rappelle le commissaire Robert Cadotte, c'était de rendre la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans. Or, depuis 30 ans, on a perdu de vue cette notion.»

La présidente du MEMO, Diane de Courcy, ajoute qu'il faut redonner au temps scolaire son importance.

Le MEMO propose donc d'instaurer un système de suivi des élèves qui s'apprennent à quitter l'école avant seize ans, et d'établir une procédure conjointe avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux (qui coordon-

nent l'action des travailleurs sociaux) pour effectuer un suivi rigoureux des élèves qui quittent l'école avant seize ans.

Le MEMO soutient qu'actuellement les élèves qui quittent l'école avant seize ans sans être identifiés comme délinquants «tombent dans le vide», alors que leurs parents apparaissent souvent débordés et dépourvus de moyens devant le phénomène.

L'article 16 de la Loi de l'instruction publique interdit d'employer un élève durant les heures de classes alors qu'il est assujéti à l'obligation de fréquentation scolaire, mais le MEMO soutient que cet article n'est pas vraiment appliqué.

Il faudrait donc que le gouvernement amende la loi pour imposer des «pénalités sévères» aux employeurs qui ne la respectent pas, soutient le MEMO.

De la même façon, un amendement à la loi pourrait interdire aux moins de seize ans l'accès aux jeux vidéo situés dans des commerces pendant les périodes de classes.

La survie de l'aéroport international

Le maire de Mirabel revient optimiste d'Ottawa

LE DEVOIR

Le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, est sorti «encouragé» et «optimiste» de sa rencontre, hier, à Ottawa avec le ministre canadien des transports, David Anderson, qu'il doit rencontrer à nouveau la semaine prochaine pour faire le point sur la situation.

«Je n'ai pas obtenu d'engagement ferme de sa part qu'il refusera de modifier le bail de Mirabel, comme le lui demande la société des Aéroports de Montréal pour transférer les vols internationaux de Mirabel à Dorval.

Par contre, il semble clair dans son esprit que Dorval ne dispose pas des installations nécessaires pour accueillir à long terme le trafic aérien montréalais.»

Le maire de Mirabel rencontrait le ministre en compagnie des députés fédéraux Paul Mercier, Monique Guay et Maurice Dumas. Au même moment

à Montréal, une soixantaine d'opposants au transfert des vols de Mirabel à Dorval se sont présentés au siège social de la société des aéroports de Montréal, boulevard René Lévesque, pour remettre à Jean-Marc Labelle, l'un des vice-présidents de l'organisme, une pétition de près de 40 000 noms demandant à ADM de retirer son projet.

Du groupe, seulement une dizaine ont pu avoir accès au 21^e étage de l'édifice, ADM ayant refusé l'entrée aux médias et aux manifestants.

Rappelons que c'est demain qu'ADM dépose son étude sur le transfert envisagé (ne resteraient plus à Mirabel que le cargo et les vols nolisés).

Le maire de Mirabel ainsi que les députés et préfets des MRC de la région exigent la tenue d'un débat public sur cette question et le dépôt d'études d'impact pour tous les scénarios envisagés.

Institut de cardiologie de Montréal

Un jeune père survit grâce à un cœur artificiel

Une mesure exceptionnelle en attendant un donneur

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Grâce à une procédure tout à fait exceptionnelle, un jeune père de 34 ans est maintenu en vie depuis vendredi à l'Institut de cardiologie de Montréal par un cœur artificiel en attendant qu'un donneur compatible lui soit trouvé.

Hier, l'ICM a livré le bilan de santé de ce patient, le seul à avoir reçu un cœur artificiel à l'Institut depuis plus de six ans. Ce n'est que la troisième fois depuis 1987 que ce centre spécialisé greffe un cœur artificiel à un patient.

«Il récupère bien, son état général s'améliore», a déclaré hier le Dr Michel Carrier, chef du département de chirurgie, responsable de la délicate opération intervenue vendredi matin.

Le jeune homme, qui est père de trois jeunes enfants, a été transféré de l'hôpital de Le Gardeur à l'ICM mardi soir, 48 heures après avoir commencé à souffrir d'une crise d'infarctus très aiguë. Selon ses médecins traitants, le jeune homme, qui tient à conserver l'anonymat, serait probablement décédé au cours de la fin de semaine s'il n'avait reçu ce cœur mécanique *in extremis*.

«Après 48 heures, il était trop tard pour «ramener» le patient. Il n'avait presque plus de pression. Je savais qu'il ne pouvait survivre que quelques heures. Dans l'immédiat, il n'y avait pas de possibilité de trouver un donneur. On a alors discuté avec la famille de la possibilité d'implanter un cœur artificiel. Cela n'est utilisé que dans des conditions extrêmes, c'est une mesure d'exception quand il n'y a aucune autre forme de traitement disponible», a précisé le Dr Carrier.

Apparemment en bonne santé, le jeune père, qui n'avait jamais été victime d'incidents cardiaques, est un fumeur et présentait des signes d'hypercholestérolémie, a expliqué hier le Dr Martin Juneau, le médecin qui l'a accueilli à son arrivée à l'urgence. Le jeune homme, qui est parfaitement conscient, aurait eu une très bonne réaction après la greffe.

Un proche de la famille a déclaré hier être très impressionné du «travail exceptionnel» réalisé par les équipes médicale et infirmière de l'ICM.

Le cœur mécanique, implanté ven-



Le Dr Michel Carrier, auteur de la délicate intervention effectuée à l'Institut de cardiologie, montre un exemple de cœur artificiel similaire à celui reçu par son jeune patient.

dredi au terme d'une intervention de quatre heures, est une nouvelle génération de l'appareil Jarvik, développé et utilisé pour la première fois en 1982 par le chirurgien américain Robert K. Jarvik. Aujourd'hui appelé CardioWest, l'appareil, gros comme deux poings, est un système pneumatique total qui agit en lieu et place du cœur en pompant le sang dans l'organisme.

Après plusieurs greffes expérimentales plus ou moins fructueuses, le recours au cœur artificiel a été limité en Amérique ses dernières années. On l'utilise de façon temporaire pour des patients en attente d'un cœur naturel compatible, a expliqué le Dr Carrier.

C'est la troisième fois dans toute l'histoire de l'ICM que les médecins décident de greffer un cœur artificiel à un patient. La première fut effectuée le 30 septembre 1987. La seconde, effectuée le 15 février 1988, avait permis au receveur d'obtenir un cœur compatible et de survivre un an à cette opération. Onéreuse, l'opération coûte de 50 à 75 000 \$.

Hier, le Dr Carrier a rappelé qu'environ le quart des patients en attente d'un cœur décèdent avant d'avoir pu obtenir un cœur compatible. Selon le Dr Carrier, il faudra trouver un donneur d'un bon gabarit, le patient étant un costaud pesant plus de 100 kg. Québec Transplant, l'organisme responsable de la coordination des dons d'organes au Québec, a indiqué hier avoir inscrit ce patient sur sa liste et au re-

gistre national. Des appels ont été lancés à tous les programmes provinciaux au Canada, de même qu'à plusieurs centres de transplantations américains.

«L'appel est fait, nous sommes confiants. On est toujours à la merci du hasard. Plusieurs fois, nous avons sauvé la vie de patients qui étaient eux aussi dans une phase critique», a indiqué hier Colette Dionne-Birks, porte-parole de cet organisme qui invite les détenteurs de la nouvelle carte d'assurance-maladie à indiquer clairement leurs vœux en ce qui a trait aux dons d'organes.

Plus de 382 transplantations, dont 51 greffes de cœur, ont été réalisées au Québec en 1995, grâce à 117 donneurs.

Depuis le début de 1996, cinq personnes ont reçu des greffes de cœur et 20 donneurs ont été identifiés.

Kanesatake

Peltier dissout le conseil de bande

PRESSE CANADIENNE

Le Grand Chef Gerry Peltier a annoncé hier sa décision de dissoudre le conseil de bande de Kanesatake et de déclencher des élections.

Dans une note de service distribuée hier matin, le chef Peltier a informé les membres de son conseil de son intention de consulter la population.

«Ceci est un avis pour vous informer de mon intention de demander au peuple de Kanesatake de dissoudre ce conseil et de tenir de nouvelles élections aux postes de Grand Chef et de Chefs», écrit M. Peltier dans la note.

Gerry Peltier signale que le gouvernement fédéral, le négociateur fédéral et le médiateur pour les négociations

sur les droits territoriaux, et plus important encore, les membres de la communauté ont perdu respect et confiance envers le conseil mohawk de Kanesatake.

«Il est donc de mon devoir d'agir dans le meilleur intérêt de la communauté mohawk et de prendre les responsabilités qui vont avec l'autorité et les pouvoirs qui sont les miens en tant

que Grand Chef», ajoute M. Peltier.

Gerry Peltier a demandé au ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, de désigner un administrateur intérimaire pour assurer le maintien des services d'ici l'élection d'un nouveau conseil.

Il a de plus averti le ministre de M. Irwin que toutes les réunions du conseil mohawk étaient annulées jusqu'à l'élection.

Camps D'été

CAMP THÉÂTRE ET NATURE

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :
Interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Dans les Cantons de l'Est pour les 8-10 / 11-14 ans
Information et dépliants : 514-973-2049
no. permis du ministère de l'Éducation : 994455-9095

CAMP-ÉCOLE EN BIOTECHNOLOGIES POUR JEUNES DES 3^e, 4^e ET 5^e SECONDAIRES

23 juin au 7 juillet 1996
INFORMATION:
Cégep de Rivière-du-Loup
A/S Nicole St-Pierre
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
Téléphone : 1-418-862-6903, # 240
Télécopieur : 1-418-862-4959

The Horse People Inc.

Élégant...Sélect...Spécialisé
Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement propice.
Brochure & vidéo disponibles sur demande
Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 - Tél. (613) 673-5905 E-Mail: horsefun@ox.nstm.ca
Accrédité par OCA, CCA, ACA

CAMP WABIKON
Île Temagami
Le camp international pour filles et garçons de 6 à 17 ans
PROGRAMME COMPLET
EXCURSION EN CANOT
PERSONNEL BILINGUE
APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS
PROGRAMME DE FORMATION (16-17 ans)
Service d'autobus de Québec, Montréal, Ottawa et Toronto
Pour recevoir notre dépliant et une liste de références du Québec
(416) 483-3172
CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto (Ontario) M5M 3B7
Accrédité OCA, CCA

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS GARÇONS ET FILLES 3-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES
SPORTS, BEAUX-ARTS HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION
TERRAIN SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT
9H À 16H LUN. AU VEN. — JUILLET ET AOÛT
739-3423 HORAIRE PROLONGÉ : 7H45 À 17H45 739-3721

Anglais langue seconde Programmes d'immersion - Été 1996

Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...
Programme pour jeunes Sessions de trois semaines
Du 23 juin au 13 juillet
Du 14 juillet au 3 août
• Beau campus au coeur de l'Estrie
• Programme établi depuis 17 ans
• Cours et activités en anglais
• Résidences modernes
• Sessions axées sur le développement de la communication orale
Programme pour adultes Sessions de six jours
26-31 mai
30 juin au 5 juillet
7-12 juillet
14-19 juillet
Champlain Regional College
Lennoxville (Qc)
J1M 2A1
Tél: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171

Pour réservation publicitaire
985-3322

LE DEVOIR

POLITIQUE

Assurance-médicaments

Le Québec sera-t-il tenté d'imiter l'Ontario ?

La province voisine a décidé de mettre à contribution les personnes âgées mieux nanties

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Tandis que le gouvernement du Québec jongle avec différents scénarios, l'Ontario est déjà à l'étape de mettre en œuvre les mesures relatives à l'assurance-médicaments, que ce soit pour les personnes âgées ou l'ensemble de la population.

Il a entre autre décidé, l'automne dernier, de faire payer, à compter du 1^{er} juin, une part plus importante du coût des médicaments actuellement fournis gratuitement aux personnes âgées mieux nanties.

La province voisine maintient l'existence de deux régimes publics d'assurance-médicaments: l'un qui assume le coût des médicaments pour les personnes âgées et les assistés sociaux. L'autre pour les malades qui doivent prendre des remèdes coûteux mais ne disposent pas d'assurance privée.

De son côté, le gouvernement du Québec jongle avec l'idée de créer un régime universel d'assurance-médicaments. Un comité présidé par Claude Castonguay doit faire des recommandations à la mi-mars à ce sujet. Récemment, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a évoqué

la possibilité de faire payer une part plus élevée des coûts des médicaments aux aînés plus aisés.

Actuellement, au Québec, les personnes âgées déboursent 2 \$ par ordonnance pour les médicaments qui leur sont fournis gratuitement, jusqu'à un plafond de 100 \$ par année. Ni les bénéficiaires du supplément de revenu garanti, ni les assistés sociaux ne sont soumis à ce ticket.

L'Ontario est allé plus loin. Ainsi, à compter du 1^{er} juin, tous les assistés sociaux et les personnes âgées de 65 ans et plus dont le revenu est inférieur à 16 000 \$ pour une personne seule (ou inférieur à 24 000 \$ pour un couple), devront payer 2 \$ pour chaque ordonnance, sans plafond.

Quant aux personnes âgées dont les revenus sont supérieurs à 16 000 \$ par année (ou 24 000 \$ pour un couple) paieront la première tranche de 100 \$ de leurs ordonnances par année. Après ce montant de 100 \$, ils paieront les honoraires du pharmacien, soit un montant de quelque 6 \$ par ordonnance.

Au Québec les honoraires versés aux pharmaciens pour remplir une ordonnance s'élevaient à 7 \$.

Pour les citoyens qui ne peuvent bénéficier du Programme de médicaments gratuits de l'Ontario et qui ne

disposent pas d'une assurance privée, le gouvernement de la province voisine a créé, le 1^{er} avril 1995 un programme destiné à couvrir les situations graves.

Le programme s'appelle Trillium et il s'agit d'un régime d'assurance-catastrophe. Le programme a été créé pour aider les personnes qui font face à des coûts élevés de médicaments par rapport à leurs revenus et d'éviter, en fait, que quelqu'un doive vendre sa maison ou son auto pour se soigner. Les bénéficiaires sont souvent des malades chroniques ou des gens qui souffrent de maladies comme le cancer.

Les bénéficiaires du programme doivent assumer eux-mêmes une partie importante des coûts avant d'obtenir l'aide du gouvernement. Présentement, quelqu'un qui gagne 20 000 \$ par année doit payer les 500 premiers dollars.

À compter du 1^{er} avril, cette franchise sera modulée selon les revenus pour les personnes gagnant moins de 20 000 \$ par an. Elle s'élèvera à 350 \$ pour un célibataire gagnant moins de 6500 \$ par année, à 478 \$ pour un célibataire gagnant entre 18 000 et 20 000 \$.

L'idée de créer un régime d'assurance-catastrophe au Québec est l'un des scénarios soumis au comité Caston-

guay, en lieu et place d'un régime universel.

Un porte-parole du ministre Rochon a fait savoir au *Devoir*, hier, que le ministre n'avait pris aucune décision et n'en prendrait aucune concernant les médicaments, que ce soit au sujet des personnes âgées ou d'un régime universel, avant d'avoir reçu les recommandations du comité Castonguay.

Dans une étude réalisée pour le comité Castonguay par des fonctionnaires du ministère de la Santé, on établit nombre de difficultés d'application d'un régime catastrophe. La principale difficulté réside dans la capacité de tenir compte des différentes situations financières des ménages. Un tel régime laisse place à de l'iniquité pour certaines personnes qui ont du mal à s'assurer auprès d'une compagnie privée. Les fonctionnaires estiment en outre que puisque avec un régime comme celui-ci, l'Etat prend ni plus ni moins à sa charge les risques élevés (maladies chroniques, etc.) les compagnies privées d'assurance pourraient être tentées d'exclure certaines personnes de leur couverture. Enfin, le gouvernement se retrouvant avec les risques élevés, il aura plus de difficulté à contrôler l'évolution des coûts, donc l'augmentation annuelle du fardeau fiscal.

Le territoire autochtone et la Convention de la Baie James

Bourassa se trompe, selon Coon-Come

PRESSE CANADIENNE

Contrairement à ce que prétend l'ex-premier ministre Robert Bourassa, rien dans la Convention de la Baie James et du Nord québécois ne pourrait empêcher les Cris de la baie James de se séparer d'un Québec souverain, soutiennent les principaux intéressés.

«M. Bourassa a absolument tort», a affirmé hier le grand chef cri Matthew Coon-Come, par voie de communiqué. «La Convention de 1975 ne garantit rien au Québec en cas de sécession.»

M. Bourassa avait indiqué la semaine dernière à Ottawa que les Cris du Québec ne pourraient se séparer d'un éventuel Québec souve-

rain car en signant la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ils ont reconnu faire partie intégrante du Québec.

«Les Cris ont donné leur permission conditionnelle, dans un contexte fédéral, pour un seul projet hydro-électrique, explique M. Coon-Come. En retour, nous avons négocié un lien permanent, garanti par la Consti-

tution, avec les gouvernements du Canada et de la province de Québec (...), qui ne peut être modifié sans notre consentement.»

Les Cris ont fait savoir, au Canada et sur la scène internationale, que «si le Québec fait sécession, il se trouverait à répudier illégalement la Constitution canadienne et la Convention de la Baie James.»

60 millions d'ours polaires



PHOTO JACQUES GRENIER

QUELQUE 60 millions de pièces de 2 \$, frappées à l'image d'un ours polaire, circulent depuis hier dans tout le pays. Vous trouvez que ces pièces de 7,3 grammes, un peu plus grandes que le huard, alourdissent inutilement vos poches? Vous pouvez toujours en échanger une ou deux contre un smoked meat...

La lutte contre le crime organisé

Le Bloc réclamera une loi antigangs

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Dans le but de s'attaquer aux têtes dirigeantes du crime organisé, le député bloquiste Réal Ménard déposera un projet de loi antigangs dès la rentrée parlementaire, la semaine prochaine.

Sa démarche, a-t-il expliqué hier, se veut une réponse à la mort gratuite du jeune Daniel Desrochers, âgé de 11 ans, victime d'une explosion à la voiture piégée à Montréal, en août dernier.

Selon lui, les policiers sont limités dans leurs actions à l'heure actuelle.

Ainsi, estime-t-il, l'opération Carcajou, montée par des corps policiers au Québec pour s'attaquer aux groupes de motards, n'est pas suffisante, faute de moyens législatifs appropriés.

«L'escouade Carcajou, c'est très intéressant ce qu'elle fait», dit-il.

Mais elle n'a touché jusqu'à présent qu'à la criminalité de rue, soutient M. Ménard. Pour s'attaquer véritablement au crime organisé, il faut avoir les moyens de viser plus haut.

«Cela [Carcajou] n'a rien à voir avec la prochaine étape que l'on devra mener [...] qui est d'incarcérer ceux qui vivent du crime organisé», affirme-t-il.

Bénéficiant de l'appui de plusieurs organismes communautaires, de la Ville de Montréal et d'associations de policiers, M. Ménard a présenté hier une pétition de plus de 65 000 signatures au ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, pour appuyer l'adoption de son projet de loi antigangs. Il était accompagné à l'occasion de Josée-

Ann Desrochers, la mère du petit Daniel.

La portée du projet de loi présenté par M. Ménard est très large.

Précisons qu'il s'agit d'un projet dit privé puisqu'il émane d'un député. Ces projets sont très rarement adoptés par le Parlement.

Afin d'écrouler les têtes dirigeantes, en somme ceux qui vivent du crime sans se salir les mains, le projet de loi prévoit des modifications au Code criminel qui font appel à des dérogations à la Charte canadienne des droits et libertés.

Les dérogations du projet sont de deux ordres: restriction de la liberté d'association, quand on peut prouver que des organisations poursuivent des buts criminels; et suspension de la présomption d'innocence pour les membres d'un groupe criminel pour qu'on présume qu'ils vivent des fruits du crime organisé.

M. Ménard reconnaît que les gouvernements sont très peu enclins à recourir à des dérogations à la Charte des droits. Ottawa n'y a jamais fait appel, et Québec l'a fait à deux reprises pour des questions linguistiques. «Si jamais, par toutes sortes de subterfuges et de moyens techniques, dont le ministre de la Justice [Rock] dispose, on pouvait atteindre les objectifs de la loi antigangs sans recourir à la clause dérogatoire, je serais très heureux de cela», a-t-il dit.

Le ministre Rock a déjà laissé entendre aux Communes qu'il préférerait qu'on emploie les dispositions actuelles du Code criminel pour combattre le crime organisé.

Néanmoins, rapporte M. Ménard, M. Rock s'est montré très réceptif à ses arguments lors de la rencontre d'hier, sans toutefois s'engager d'aucune façon.

UNE OFFRE BLINDÉE

299\$ par mois*



JETTA GL 1996
LOCATION 2 ANS

Être blindé contre les tracas, ça vous intéresse? Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)** ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs** ;
- l'assistance routière 24 heures par jour** ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Jetta. Vous verrez, le temps passe vite en si bonne compagnie.

Coussins gonflables côté conducteur et passager • climatiseur • système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • rétroviseurs télécommandés • direction assistée • transmission manuelle 5 vitesses • moteur 2,0 litres, 115 ch.

La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Jetta GL 1996 à essence, groupe d'option Q41, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Versement initial de 1500 \$ ou échange équivalent ainsi qu'un dépôt de 350 \$ requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

** Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 km. Certaines restrictions s'appliquent.

Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

ÎLE DE MONTRÉAL

Auto Strasse
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE,
ST-LAURENT
748-6961

Automobiles Autohaus
1855, AV. DOLLARD, LASALLE
364-2753

Automobiles G.M.F.
3050, BOUL. ST-CHARLES,
KIRLAND
694-1378

Centre-Ville Volkswagen
324, RUE PÉEL, MONTRÉAL
846-1717

Automobiles Poplar
5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL
274-5471

Automobiles Rimar
5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E.,
ST-LEONARD
253-4888

Automobiles Stoiz
13255, RUE SHERBOURQUE EST,
MONTRÉAL
442-6242

Campbell & Cameron

4550, AV. VERDUN,
VAUDREUIL
762-9777

Nordest Volkswagen
10395, BOUL. PE-IX,
MONTRÉAL
325-3432

RIVE-SUD

Antilles Automobiles
649, CHEMIN LAROCQUE,
VALLEYPÉEL
371-5563

Automobiles B. Duval
400, BOUL. ROLAND-THERRIEN,
LEVASSEUR
679-0890

Automobiles F.M.
16070, RUE ST-LOUIS,
ST-HYACINTHE
373-9843

Automobiles Niquet
1905, BOUL. SHERBOURQUE LAURIER,
RTE 116, ST-BRUNO
653-1553

Automobiles Sabric

125, RUE ANNE-VINCENT,
VAUDREUIL
455-7941

Chomby Automobiles
3334, BOUL. TASCHEAU,
GREENFIELD PARK
671-7238

Châteauguay Volkswagen
30, BOUL. INDUSTRIEL,
CHATEAUGUAY
698-2261

Marcel Synnot Automobiles
1206, RUE BOURGOGNE,
CHAMBLY
658-6645

Park Avenue Volkswagen
8805, BOUL. TASCHEAU OUEST,
BROSSARD
556-4811

RIVE-NORD

Automobiles André Rivest
839, RUE NOTRE-DAME,
REPENTIGNY
585-1700

Automobiles E. Lauzon

1384, BOUL. LABELLE, BAINVILLE
430-1460

Automobiles Lafontaine
2031, BOUL. LABELLE, ST-JÉRÔME
438-4101

Automobiles Le Passant
125, RUE PRINCIPALE,
LACHUTE
476-9956

Arbour Automobiles
700, BOUL. DES LAURENTIDES,
LAVAL
343-3422

Butz Automobiles
421, BOUL. SAUVÉ,
ST-EUSTACHE
637-4466

Degradré Automobiles
1128, RUE PÉTEL,
JOLIETTE
754-4315

Volkswagen Mascouche
118, RUE DES SAUVAGES,
MASCOUCHE
474-7428

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Politique anti-irakienne en Jordanie

Amman courtise les opposants au régime de Bagdad

FRANÇOISE CHIPAUX
LE MONDE

Amman — La Jordanie a franchi un nouveau pas dans son opposition au régime du président irakien Saddam Hussein en autorisant l'ouverture à Amman du siège régional de l'un des mouvements de l'opposition: l'Entente nationale irakienne, fondée au Kurdistan d'Irak au lendemain de l'invasion irakienne du Koweït en 1990.

L'Entente regroupe d'anciens hommes politiques baasistes qui ont rompu, pour certains très tôt, avec le régime. Ses membres fondateurs sont de tendance libérale et regroupent à la fois des sunnites et des chiïtes. Membre du Congrès national irakien (CNI) qui regroupe divers partis de l'opposition, l'Entente dispose d'une radio au Kurdistan et publie un journal, *Bagdad*, à la fois au nord de l'Irak, à Londres, à Damas, et bientôt à Amman.

Le secrétaire général de l'Entente, Ayad El Alaoui, a expliqué que son mouvement œuvre «pour la mise en place d'un régime démocratique capable de garantir les droits des individus indépendamment de leur religion, de leur appartenance politique ou idéologique».

Alaoui a présenté à Amman cinq responsables du mouvement: Hamed El Juburi, ancien ministre et ex-ambassadeur en Tunisie, qui a fait défection en août 1993; Tahsine Mouleh, ancien membre du commandement régional du Baas, doyen de la faculté de médecine, ex-ambassadeur; Salah El Shaikhali, un économiste qui était membre de la délégation du CNI reçue à Washington en juillet 1992 et août 1993; et deux généraux, Adnan Mohamad Nouri, responsable de la radio du mouvement, et Najib Moustapha Mahdi Salih, qui a affirmé avoir fait défection en novembre 1995.

L'intérêt de ce groupe réside, selon des sources crédibles, dans les bons contacts qu'il entretient de longue date avec la plupart des pays de la région et notamment le Koweït. Il semble aussi qu'il concentre son action sur l'armée irakienne, bien qu'il soit impossible de dire quel est son poids réel au sein de celle-ci. Selon un bon observateur de la scène irakienne, «comme anciens baasistes, les membres de l'Entente parlent le même langage que les militaires, et ils ont des contacts avec eux».

Les craintes de Damas

L'annonce de l'installation de l'Entente en Jordanie intervient quinze jours après la formation du nouveau gouvernement jordanien, dont la politique s'annonce clairement plus anti-irakienne que celle du précédent. Elle intervient aussi après l'affirmation du secrétaire à la défense américain, William Perry — non démentie à Amman —, d'une coordination entre les États-Unis, la Jordanie et d'autres États de la région pour accélérer la chute du régime du président Saddam Hussein. Ce groupe pourrait donc représenter une nouvelle tentative, bannie par les États-Unis et appuyée par la Jordanie, pour donner du crédit à l'opposition irakienne.

Reste à savoir toutefois comment vont réagir les pays voisins, en particulier l'Égypte et la Syrie. Le Caire a, une nouvelle fois, démenti samedi, au lendemain d'une visite du roi Hussein, les informations faisant état d'une coordination régionale pour renverser le régime de Bagdad. Damas, de son côté, regarde avec beaucoup de suspicion les actions de la Jordanie vis-à-vis de l'Irak, craignant par dessus tout l'émergence d'une alliance entre les États-Unis, la Jordanie, Israël et un nouveau régime irakien.

M. Alaoui affirme que son mouvement n'avait aucun contact avec le gendre du président irakien, le général Hussein Kamel Hassan, qui réside à Amman depuis sa fuite d'Irak, en août 1995. La Jordanie, qui semble avoir totalement changé d'attitude à son égard, ne mise plus sur lui comme une alternative au régime actuel.

EN BREF

MEXICO VITUPÈRE WASHINGTON

Mexico (AFP) — Le Mexique a qualifié hier d'«interventionniste», la pratique américaine qui conditionne son aide financière aux seuls pays qui luttent efficacement contre le trafic des stupéfiants. Le gouvernement mexicain «ne reconnaît aucune légitimité à cette pratique». Selon le *Washington Post* d'hier, le gouvernement américain envisage de rayer le Mexique de la liste des pays «coopérant totalement» avec les États-Unis dans la lutte contre le trafic de drogue. Le retrait du Mexique de la liste placerait ce pays au même rang que le Colombie, critiquée l'an dernier pour n'avoir pas pris des mesures adéquates contre les cartels colombiens de la drogue.

FRANCE: COUP DE FILET

Paris (AFP) — La police française a lancé hier avant l'aube un coup de filet dans les milieux islamistes à Paris et sa banlieue, arrêtant vingt-quatre personnes, et saisissant soixante armes et de nombreuses munitions, a-t-on appris de source policière. Cette opération visait un réseau d'assistance, déjà partiellement démantelé, aux maquisards du Groupe islamique armé (GIA), en lutte contre le pouvoir algérien. Ses deux principaux chefs, les frères Chalabi avaient été arrêtés en novembre 1994. Elle intervient alors que la presse fait état d'une nouvelle menace d'actes terroristes, qui pourraient prendre le relais des attentats qui ont fait 8 morts et 194 blessés sur le sol français de juillet à octobre derniers.

TCHÉCHÉNIE: LES CIVILS PAIENT

Mairtoup (AFP) — Quarante civils ont été tués depuis dimanche dans les bombardements sur Novogrozny, selon les indépendantistes, et l'armée russe poursuivait hier le pilonnage de ce village du sud-est de la Tchétchénie, une des places fortes des combattants sécessionnistes. La population civile se retrouvait prise au piège de ces combats, les plus violents survenus entre forces russes et indépendantistes tchétchènes depuis ceux du mois dernier à Pervomaïskaïa, dans la république voisine du Daguestan. L'armée russe paraît vouloir en finir avec Novogrozny et les villages environnants, bastions de la résistance indépendantiste, où les principaux chefs tchétchènes installent à l'occasion leur quartier général.

Processus de paix et procédures pénales en Bosnie

L'OTAN aidera le tribunal international

Les criminels de guerre seront finalement jugés, mais probablement pas avant le retrait des forces de l'alliance

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Ottawa — Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a confirmé hier que les criminels de guerre en Bosnie seraient l'objet d'une attention particulière aussi longtemps que le processus de paix se poursuivra dans ce pays.

Au cours d'un entretien avec des journalistes canadiens, lors d'une brève visite à Ottawa, M. Solana a toutefois souligné que l'OTAN n'était pas une force de police en Bosnie et que toutes les parties devaient collaborer pour amener les criminels devant le Tribunal pénal international (TPI).

M. Solana, qui est devenu secrétaire général de l'OTAN en décembre dernier, était de passage hier dans la capitale fédérale où il a rencontré le premier ministre, Jean Chrétien, et le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Aujourd'hui, il doit rencontrer le président Bill Clinton à Washington.

M. Solana a laissé entendre que l'OTAN ne s'était pas engagée à capturer les criminels de guerre d'ici le retrait de ses forces en décembre prochain.

«Le processus de paix dans la région ne sera pas terminé à la fin de l'année [date du retrait des forces de l'OTAN], a-t-il dit. Il sera plus long que ça. Mais je pense que les criminels de guerre finiront par être jugés d'ici la fin de ce processus.»

D'ici là, l'OTAN et le TPI vont signer dans quelques jours un nouvel accord de coopération sur la question des criminels de guerre, a dit le secrétaire général de l'Alliance atlantique. Il n'a pas voulu développer sa pensée sur le contenu de cet accord.

Réunis ce week-end en sommet à Rome, les dirigeants de Serbie, de Bosnie et de Croatie, ont relancé le processus de paix dans la région en surmontant plusieurs obstacles qui freinaient l'exécution de l'accord de Dayton signé en novembre dernier. Un de ces obstacles concernait la position à adopter à l'égard des criminels de guerre.



Le premier ministre Jean Chrétien s'est entretenu hier à Ottawa avec le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana

La conférence de Rome a défini des règles pour l'arrestation des criminels de guerre. Seules les personnes qui font l'objet d'un acte d'accusation du TPI peuvent être arrêtées. Actuellement, une cinquantaine de noms figurent sur la liste du TPI. De plus, les trois présidents se sont engagés à ce que «les parties permettent l'accès, sans aucune restriction, aux lieux où ont été commis des crimes de guerre». Sur ce dernier point, M. Solana, a souligné que la principale fonction de la force de l'OTAN en Bosnie (IFOR) était d'assurer un climat de sécurité qui «permettra au TPI et à son personnel de faire leur

travail sur le terrain.»

Abordant la question de l'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est, M. Solana a réaffirmé le ferme engagement de l'Alliance atlantique d'accueillir de nouveaux membres.

«La porte de l'OTAN est ouverte, a-t-il dit. Cette année, l'organisation va poursuivre ses discussions individuelles avec chaque candidat à l'élargissement. En décembre, lors d'une réunion ministérielle, nous évaluerons les résultats de ce processus et déciderons de la marche à suivre.»

«Une stratégie de préaccession»

Selon la plupart des observateurs, aucun consensus n'existe à ce jour, au sein même de l'OTAN, tant sur le nom des candidats à l'élargissement que sur la date à fixer pour l'accession de nouveaux membres. Toutefois, dans un rapport publié lundi, à Bruxelles, l'Association de l'Atlantique nord, demande aux pays alliés de proposer formellement, en décembre 1996, «une stratégie de préaccession» à l'OTAN aux pays «qui auront manifestement progressé sur la voie de la démocratie et qui ne seront plus impliqués dans aucun litige» frontalier ou ethnique.

M. Solana s'est dit préoccupé «par les voix qui s'élèvent en Russie contre l'élargissement» mais il a affirmé que Moscou ne devait pas craindre ce processus.

Au début du mois, le ministre russe de la Défense, le général Pavel Gratchev, a évoqué l'éventuelle création d'un nouveau pacte militaire afin de prévenir l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est. Selon le ministre, Moscou va rechercher des partenaires, parmi les pays de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que de l'ex-URSS, pour créer un éventuel pacte militaire.

«L'élargissement à l'Est n'est dirigé contre personne, a dit M. Solana. Au contraire. L'intégration de nouveaux membres à l'OTAN ne fera que renforcer la sécurité de toute l'Europe.»

Les hauts et les bas du processus de paix en Bosnie

De nouvelles difficultés se présentent

Sarajevo (AFP) — La relance de la paix en Bosnie a connu son premier revers hier avec l'absence d'un général serbe de Bosnie à une rencontre militaire de haut niveau à bord d'un porte-avions américain en Adriatique.

L'apaisement annoncé dimanche lors de la conférence internationale de Rome s'est également trouvé remis en question dans la ville divisée de Mostar, dont le maire musulman a démissionné pour protester contre un nouveau plan de normalisation qui, à ses yeux, favorise les Croates.

L'absence du général Zdravko Tolimir, commandant adjoint des Serbes de Bosnie, sur le porte-avions USS George Washington a été condamnée par la force multinationale de paix (IFOR) qui l'a jugée «en contradiction avec l'accord de paix de Dayton et les engagements du sommet de Rome».

Les chefs militaires croate et musul-

man de Bosnie, le général Zivko Budimir et le général Rasim Delic, se sont toutefois retrouvés avec le commandant en chef de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith, et le chef des forces terrestres de l'IFOR, le général Sir Michael Walker.

Cette réunion militaire, au large de la Croatie, devait marquer le début d'une nouvelle coopération scellée dans la capitale italienne lors d'un sommet samedi et dimanche entre les présidents serbe, croate et bosniaque.

Politique de la chaise vide

Cette réunion d'urgence à Rome avait été décidée pour tenter de résoudre les mêmes difficultés qui sont réapparues hier, moins de 24 heures après la fin du sommet: la politique de la chaise vide des militaires serbes de Bosnie et la tension à Mostar.

Les négociateurs américains et européens ont toujours souligné qu'un certain

niveau de bonne volonté de la part des ex-belligérants est nécessaire à la mise en oeuvre des accords de Dayton, qui requièrent le consentement des parties.

Deux échéances très proches, prévues à Rome, devraient servir de test à cette bonne volonté.

La première à Mostar, dès aujourd'hui, avec la liberté de circulation qui doit redevenir totale pour tous les habitants entre le secteur est, musulman, et ouest, croate, à partir de midi. Pour le moment, seuls les vieillards, les femmes et les enfants peuvent traverser la ligne de démarcation.

La deuxième échéance, à Sarajevo, vendredi, avec l'entrée des premières forces de police de la Fédération croato-musulmane dans un quartier serbe de la capitale.

Quatre-vingt-cinq policiers doivent commencer leurs patrouilles dans ce quartier qui doit revenir complètement sous l'autorité de la Fédération le 19 mars à minuit comme quatre autres autour de

Sarajevo: Grbavica, Hadzici, Ilijda et Ilijas.

Mais la perspective de la mise en place de l'autorité de la Fédération dans ces quartiers a provoqué une nouvelle vague d'exode au cours des derniers jours.

De même la démission du maire musulman de Mostar est, Safet Orucevic, semble peu propice à établir la confiance dans cette ville à la veille de ce que l'Union Européenne et les médiateurs à Rome voulaient être un jour de réunification.

M. Orucevic qui était à Rome avec son collègue croate Mijo Brajkovic et l'administrateur européen Hans Koschnick s'est élevé dans une lettre contre les changements apportés dans la capitale italienne à un arbitrage proposé précédemment par l'UE et accepté par les Musulmans.

La nouvelle formule conserve trois districts musulmans, trois croates mais réduit encore un district commun qui devait être le symbole de la volonté de cohabitation des communautés.

L'IRA revendique l'attentat de Londres

Deux personnes arrêtées

«Le processus de paix est terminé» dit Gerry Adams

Londres (AFP) — La police britannique a arrêté hier soir deux personnes après l'explosion, dimanche, de la bombe de l'IRA dans un autobus à deux étages en plein Londres, qui a fait un mort et neuf blessés, a annoncé Scotland Yard.

Ces deux personnes ont été arrêtées à Walworth en application de la loi sur la prévention du terrorisme, a ajouté le Yard sans donner leur identité. Cette loi autorise une garde-à-vue prolongée de cinq jours supplémentaires après les 48 heures initiales.

La bombe de dimanche, la troisième de l'IRA en dix jours à Londres depuis la rupture, le 9 février, de leur cessez-le-feu de 17 mois, a été revendiquée hier matin par l'organisation paramilitaire nationaliste.

Le commissaire principal John Grieve, chef de la brigade anti-terroriste, a déclaré hier matin que «le bus n'était pas la cible prévue» par l'IRA et que l'explosion n'aurait pas dû avoir lieu à cet endroit.

Comme on lui demandait si le corps retrouvé dans les décombres pouvait être celui du porteur de la bombe, le commissaire Grieve a répondu: «Ce n'est pas une possibilité que nous avons écartée pour le moment».

Il y avait deux caméras à bord de l'autobus, qui ont enregistré les passagers à leur arrivée dans le bus, et une à l'étage supérieur, qui couvrait tout l'étage, a indiqué d'autre part un porte-parole du London Central Bus Company.

L'hôpital St Thomas à Londres, où sont soignées les victimes de l'attentat, est placé depuis hier matin sous la surveillance

de gardes armés. Scotland Yard a refusé de commenter les rumeurs selon lesquelles cette présence est destinée à garder le poseur de bombe de l'IRA, ou un de ses complices si le poseur lui-même a été tué par sa bombe.

À Dublin, le ministre irlandais des Affaires étrangères Dick Spring a condamné le «lamentable» attentat de Londres, et reconnu que cette troisième bombe en dix jours dans la capitale britannique place le processus de paix face à de «très sérieuses difficultés».

M. Spring, appelant les acteurs du processus de paix à éviter «tout geste de désespoir», a de nouveau indiqué que la voie de la paix passe par des pourparlers multipartites. Il a annoncé que des représentants du gouvernement seront «très certainement» en contact cette semaine avec le Sinn Fein (aile politique de l'IRA).

Dublin, comme Londres, exclut pour l'instant toute rencontre ministérielle avec le Sinn Fein tant que la violence continue.

M. Spring n'était pas contre pas en mesure de donner de date précise pour un sommet entre les premiers ministres britannique John Major et irlandais John Bruton. «D'ici quelques jours», a-t-il commenté.

Le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, s'est dit «choqué et attristé» par la bombe, qu'il s'est toutefois abstenu de condamner.

«Le processus de paix est terminé, il faut le reconstruire et cela suppose beaucoup de flexibilité au niveau politique et personnel, cela suppose que nous prenions tous des risques», a déclaré le leader du Sinn Fein.

Manifestation contre l'ETA à Madrid

Le terrorisme: basta!

L'Espagne se mobilise contre les attentats de l'organisation basque

Madrid (AFP) — Près d'un million de personnes, selon la police, ont défilé hier soir en silence à Madrid «contre le terrorisme» de l'ETA, au cours de la plus grande manifestation en Espagne depuis celle, en février 81, contre une tentative de coup d'Etat militaire.

Sous le froid et une pluie fine, les manifestants ont parcouru le centre de la ville jusqu'à la Puerta del Sol, cœur de la capitale, «contre le terrorisme, la violence et pour la liberté», slogan du rassemblement.

Le chef du gouvernement socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, et son rival aux élections législatives du 3 mars, José Maria Aznar, leader du Parti populaire (PP, droite), ont défilé, presque côte à côte, en tête de la manifestation. Elle était organisée par la quasi totalité des partis politiques, les syndicats, le patronat et des associations pacifistes.

C'est la première fois que M. Gonzalez participait à une manifestation de masse dans la rue depuis son arrivée au pouvoir en 1982.

À la tête du rassemblement se trouvaient aussi les proches de l'ancien président du Tribunal Constitutionnel, Francisco Tomas y Valiente, et du dirigeant socialiste Fernando Mugica, deux amis de M. Gonzalez, tombés ces derniers jours sous les balles de l'organisation séparatiste basque.

«Solidarité» avec les victimes, «Basta ya» (ça suffit!), «ETA no, Vascos si», ont été les quelques cris qui ont rompu le silence dans lequel s'est déroulé la manifestation.

Des milliers d'étudiants, élèves de Tomas Y Valiente à l'université de Madrid, brandissaient vers le ciel leurs mains

peintes en blanc, et des affiches où l'on pouvait lire: «Ça suffit, nous avons droit à la vie».

«Notre réponse» au terrorisme «est l'unité autour de la paix, la tolérance, la liberté», selon un communiqué qui a été lu par l'un des fils de Tomas y Valiente, à la Puerta del Sol à la fin du rassemblement. «La raison nous assiste et nous protége (...), nous refusons la violence», ajoutait le texte.

Cette manifestation a été la plus importante en Espagne depuis celle du 27 février 1981, lorsqu'un million de personnes s'étaient rassemblées — pratiquement sur le même parcours — pour s'opposer à une tentative manquée de coup d'Etat militaire le 23 février.

De nombreux représentants de la classe politique ont suspendu leurs meetings électoraux pour assister au rassemblement de ce lundi. Les employés du métro de Madrid ont cessé leur mouvement de grève pour faciliter la participation à la manifestation.

Offensive meurtrière de l'ETA

Depuis décembre, l'ETA a lancé l'une des plus meurtrières offensives de ces dernières années, qui a fait dix morts en deux mois et demi.

L'organisation basque détient également en otage deux personnes. Son objectif est toujours le même: forcer le gouvernement à négocier les revendications des indépendantistes, à savoir notamment le droit à l'autodétermination du Pays Basque.

«En aucun cas, ils n'atteindront leurs objectifs», a assuré hier M. Gonzalez dans des déclarations à l'agence espagnole Europa Press.

«Ça suffit, nous avons droit à la vie.»

É D I T O R I A L

L'échec des politiciens

François Brousseau

Les bombes ont recommencé, depuis une dizaine de jours, à ponctuer le conflit irlandais. Flambée passagère, ou retour de «l'état normal» d'une situation qui, malgré un cessez-le-feu de 17 mois, n'avait jamais débouché sur un «projet de paix» crédible et concret?

L'Afrique du Sud a réussi une transition politique en partant d'au moins aussi loin. Le rapprochement israélo-palestinien a franchi, au cours des trois dernières années, des distances autrement plus importantes. Alors pourquoi, pourquoi les unionistes et les républicains d'Ulster, les dirigeants britanniques et ceux de l'Irlande, ne peuvent-ils pas s'entendre sur une perspective réelle de paix?

Pourquoi un Nelson Mandela, un Frederik de Klerk ou un Yitzhak Rabin ne se lève-t-il pas, à Londres, à Dublin ou à Belfast, pour montrer le chemin de la paix à son peuple? Un nouveau de Gaulle ou un nouveau Churchill qui saurait dire à ses concitoyens: «Voilà, reconnaissons cet autre peuple devant nous. Reconnaissons que notre adversaire a ses raisons et que nous devons parvenir à un compromis avec lui, sans renier pour autant nos convictions.»

Il est vrai que même des pays qui ne sont pas en guerre — regardons seulement, tout près d'ici, du côté d'Ottawa — ont du mal à trouver un tel homme d'État qui saurait faire admettre l'impensable à ses concitoyens, qui saurait leur dire, avec courage et élévation: «C'est une nation que nous avons devant nous; il nous faut conclure avec elle un grand compromis de peuple à peuple.» Les hommes politiques d'envergure ne courent pas les rues...

Pourquoi, donc, cette reprise des explosions criminelles au cœur de Londres, alors même qu'un processus de paix semblait enclenché, depuis la fameuse «déclaration de Downing Street», en 1993, dans les files britanniques?

Il y a certes — on vient de le dire — la carence des vrais leaders. John Major, par exemple, semble tout vouloir préserver sa chancelante majorité aux Communes — s'il le faut, en menageant les unionistes radicaux d'Ulster —, que passer à l'histoire comme l'homme des grandes audaces.

Posant à la victime éternelle, le leader nationaliste irlandais Gerry Adams semble jouer, pour sa part, un double jeu, «ni avec ni contre l'IRA», répudiant la violence politique du bout des lèvres, mais ne la dénonçant pas explicitement lorsqu'elle réap-

paraît dans son propre camp.

Quant à l'IRA elle-même, elle a tellement frayé dans une culture de guerre qu'elle se trouve littéralement incapable d'en sortir.

«Le processus de paix est détruit», a déclaré hier Gerry Adams. Mais ce «processus de paix», en réalité, ressemblait plus à une trêve prolongée et chancelante, qu'à un vrai changement qualitatif de la dynamique politique. Il a manqué, dans l'affaire irlandaise, ce je-ne-sais-quoi qui avait caractérisé, dès les premiers pas, les rapports israélo-palestiniens d'après Oslo, ou encore l'évolution vers un «nouvel ordre» sud-africain.

Ici, tous les camps ont des griefs légitimes, mais ne semblent pas capables de voir au delà.

Les Irlandais protestants, citoyens britanniques attachés coûte que coûte à cette qualité, ne sont pas eux-mêmes responsables de la partition qui fut jadis imposée à l'île. Même s'ils se sont retrouvés objectivement du côté de «l'occupant», et même si certains d'entre eux ont dérapé dans la haine et la violence, ils ont de légitimes craintes sur le sort qui leur serait réservé dans une éventuelle (et encore bien lointaine) Irlande réunifiée.

Les Irlandais catholiques qui, jadis, se firent arracher un morceau de leur terre, et imposer contre leur volonté, en Ulster, un statut de minoritaires que ne justifiait ni l'histoire ni la géographie, rêvent légitimement de recouvrer cette unité spirituelle.

En réalité, les parties au conflit ont accouché, depuis deux ans, d'un «processus de paix» superficiel. Ce processus a été ponctué par les déclarations et les sommets à répétition. Mais il est resté complètement accroché aux questions de méthode (des pourparlers multilatéraux avant des élections, ou le contraire?; le désarmement des milices avant les pourparlers, ou vice-versa?). La substance de ce que serait une véritable cohabitation en Irlande reste un mystère.

Cela dit, il est vrai qu'à la base, les esprits ont grandement changé. Comme en a témoigné la chaleur de l'accueil au président Clinton, fin novembre à Belfast, par des catholiques comme par des protestants, les gens en ont assez de la violence, et sont prêts à mettre de l'eau dans le vin de leurs choix politiques, pour vivre un jour en paix.

Malheureusement, les élites n'ont pas réussi du tout à traduire cette volonté diffuse en actes et en programmes. Le leadership, toujours le leadership...

Un conflit qui pourrait

Jean-Robert Sansfaçon

Quiconque veut comprendre comment une situation de relations de travail peut dégénérer jusqu'au cul-de-sac, n'a qu'à regarder ce qui se passe à Montréal depuis un an. Au moment de prendre le pouvoir à l'hôtel de ville, Pierre Bourque promettait une entente avec les cols bleus avant la fin de 1994. Devant les revendications peu réalistes du syndicat et son attitude intransigeante, le maire a dû déchanter.

Six mois plus tard, au printemps 1995, l'exaspération croissante des Montréalais aux prises avec les conséquences d'une grève des heures supplémentaires forçait Québec à nommer un comité spécial de médiation. En attendant la fin des travaux du comité, la Ville et les cols bleus s'engageaient à suspendre les hostilités.

L'automne venu, le comité spécial de médiation remit un rapport contenant quelques hypothèses raisonnables. Accepté par le syndicat, mais refusé par la Ville, le rapport n'eut aucune suite et Montréal accueillit l'hiver en même temps que la reprise des moyens de pression. Rues enneigées, chaussée glissante... mais toujours aucune entente.

Au début de décembre dernier, Québec convoquait les parties devant une commission parlementaire dans le but explicite de mettre fin au conflit. Après avoir écouté la version des uns et des autres au cours d'une séance marathon, la ministre de l'Emploi, Louise Harel, donnait une semaine aux parties pour en venir à un entente, sans quoi elle les menaçait d'une loi spéciale qui, disait-elle, ne pourrait plaire ni au syndicat ni à la Ville.

En est suivi une semaine d'intenses négociations en présence de deux observateurs nommés par la mi-

nistre, les cols bleus ayant une fois de plus décidé de suspendre leurs moyens de pression pour calmer une opinion publique franchement hostile. Au bout de cette semaine, quelques jours avant Noël, l'optimisme étant revenu, Québec se crut justifié de retirer sa menace de loi spéciale.

Et depuis, plus rien. Rien du tout. L'administration Bourque ne négocie plus, le syndicat attend. Il ne sait plus trop ce qu'il attend, mais il attend.

En fait, on se demande même si M. Bourque, soudainement converti aux vertus de la privatisation, n'en serait pas venu à penser que toute entente, même raisonnable, ne nuirait pas à ses nouveaux projets. À moins qu'il se soit mis à rêver que le temps lui apporte sur un plateau d'argent la reddition totale et sans condition de ses cols bleus?

La réalité, c'est que ce conflit pourrait et qu'en matière de relations de travail, ce qui pourrait ne nourrit pas les fleurs mais le désordre.

Autant les Montréalais trouvent matière à se réjouir de l'absence de moyens de pression depuis Noël, autant ils doivent se méfier du dégel printanier. Parce que les négociateurs n'ont pas su, ou pas voulu profiter du climat de fébrilité toujours propice à la recherche d'un règlement, le risque est grand qu'il faille tout recommencer de zéro.

Sans attendre la fin de la trêve dont profitent les Montréalais pour quelque temps encore, le nouveau ministre du Travail, Matthias Rioux, doit reprendre ce dossier fumant et servir un dernier ultimatum aux parties. Il en va de la qualité de vie des Montréalais, mais aussi de la crédibilité du Parlement dont on semble s'amuser follement à Montréal.

L E T T R E S

La divisibilité du Québec

Certes, et le Canada et le Québec sont divisibles puisque tous deux ont d'ores et déjà subi des amputations territoriales, le Canada s'étant fait souffler l'Alaska par les États-Unis l'année même où il était créé, le Québec ayant perdu le Labrador au profit de Terre-Neuve par une décision de Londres en 1927.

On a démontré détenir la faculté d'être divisé, partitionné, rétréci, amputé, lorsque de fait on l'a déjà été.

Comme fédération, le Canada comporte des lignes de fracture très nettes, apparaissant là justement où les États qu'il intègre se distinguent les uns des autres.

Ces États avaient un territoire dé-

fini avant de se confédérer, ils l'apportent à l'ensemble confédératif, ils en restent maîtres après l'union, sauf la souveraineté dite externe qu'exerce le pouvoir central superposé.

Les frontières entre États confédérés constituent de la sorte des lignes de fracture et il en résulte une divisibilité juridique-politique flagrante, puisque inhérente aux structures mêmes des confédérations-fédérations.

Il est instructif à cet égard de relire la notice du Larousse 1959 au mot «confédération»: «union d'États souverains qui constitue une forme transitoire dont l'aboutissement consiste soit en sa dissolution, soit en sa transformation en État fédéral»...

Le Québec, lui, n'est pas un État confédératif ou fédératif. Son terri-

toire n'est donc pas strié par des lignes qui le rendraient politiquement divisible.

Les minorités culturelles n'exercent aucune souveraineté sur les lieux qu'elles y occupent même lorsqu'elles se ghettoïsent quelque peu.

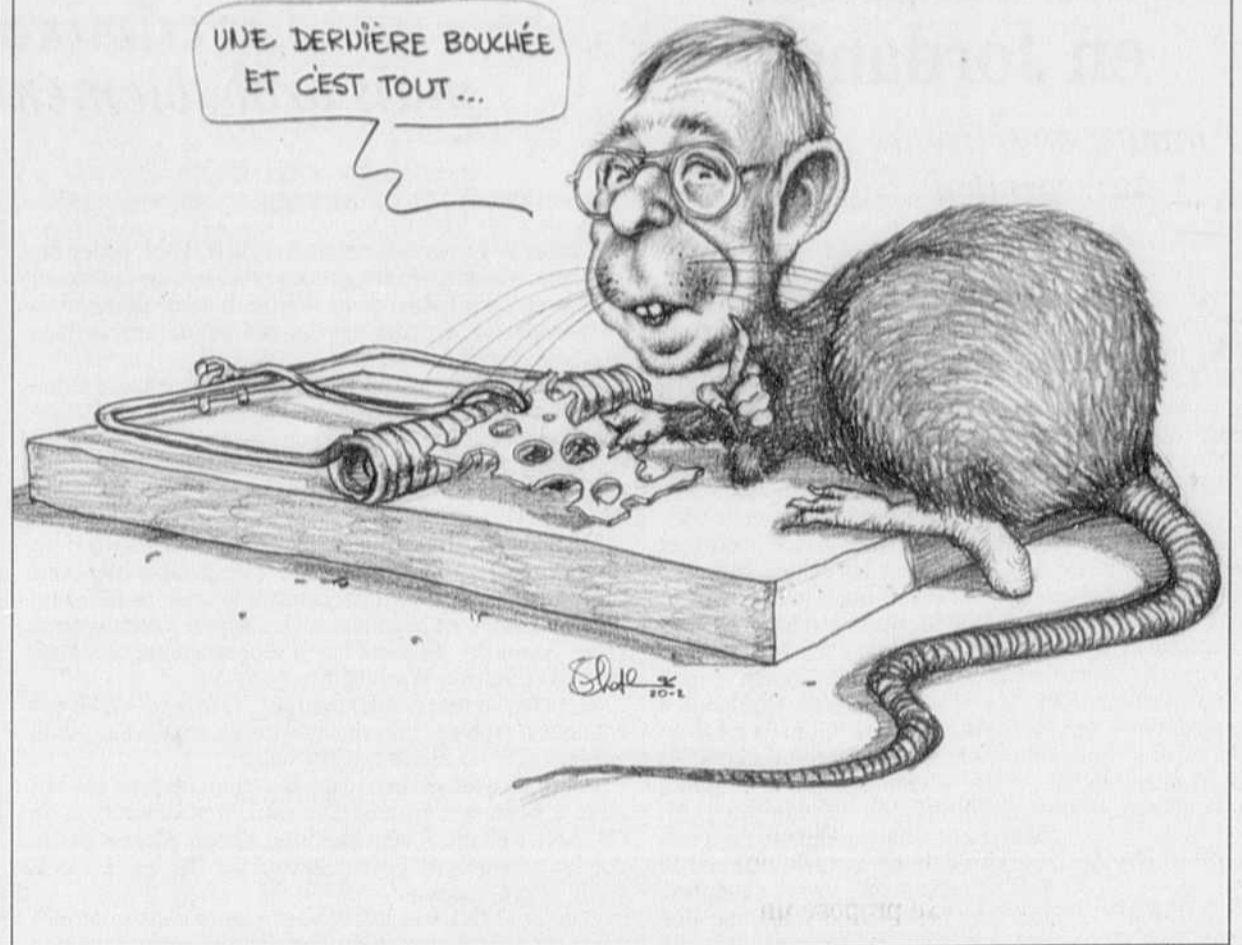
Quant aux autochtones, ils ont sans doute des droits spéciaux, mais ne sauraient être assimilés, même pris ensemble, à une nation proprement dite capable de fournir sa population à un État moderne.

Au sens juridique-politique, par conséquent, le Québec n'est aucunement divisible comme l'est le Canada.

Ainsi que, chimiquement parlant, l'atome n'est aucunement sécable comme l'est la molécule à laquelle pourtant il appartient.

Roger Lapointe
Hull, 1^{er} février 1996

L'ANNÉE DU RAT



New Hampshire: une course serrée

Nashua, New Hampshire — Bob Stone est un jeune homme de 26 ans qui vit dans le petit village d'Enright, au centre du New Hampshire. L'été, il travaille comme bûcheron et l'hiver, il peltette la neige sur les toits du village.

Licencié l'année dernière, il n'a gagné que 10 000 \$. Dimanche après-midi, il se joignait à une foule de plus de 600 personnes pour saluer le candidat républicain Pat Buchanan.

Lorsqu'un journaliste japonais l'a interviewé, il était fier de lui parler des beautés du Japon: il a passé deux ans comme soldat à Okinawa.

Mais quand M. Buchanan a dénoncé l'ALENA et le GATT, Bob Stone a crié fort: «Clinton nous a vendus! a-t-il lancé. On ne vendra plus les travailleurs, Pat.»

En 1992, M. Stone a voté pour Ross Perot et il le regrette. Cette fois-ci, c'est Pat Buchanan.

Joan Melson est l'épouse d'un professeur au secondaire, à Madison. Mère de famille, elle est très engagée dans le mouvement PRO-VIE et pour elle, M. Buchanan représente sa cause en politique.

«Je l'ai entendu dire qu'il préférerait perdre l'élection plutôt que de compromettre ses principes, m'a-t-elle dit. C'est comme ça qu'on a élevé nos enfants.»

Bob Stone et Joan Melson représentent les préoccupations de la clientèle de ce commentateur conservateur populiste qui fait montre d'une force étonnante au Parti républicain. M. Stone se sent vulnérable par rapport au changement économique et il est convaincu que les grandes compagnies ont profité de l'ALENA pour transférer des emplois au Mexique. Mme Melson est sur la défensive face à une culture urbaine qui véhicule des valeurs qu'elle rejette.

M. Buchanan incarne leur sentiment d'insécurité, de peur et de colère. Mais pendant qu'il les satisfait, eux, il fait peur à l'establishment du parti.



GRAHAM FRASER

Avec ses attaques contre l'immigration et son appui à l'extrême droite, M. Buchanan ressemble plus à Jean-Marie Le Pen qu'au courant traditionnel du Parti républicain. Il est catholique dans un parti à prédominance protestante; il est nationaliste, même xénophobe, dans un parti qui a toujours été internationaliste; et il est protectionniste dans un parti qui prône le libre-échange et les marchés libres.

En 1992, presque 40 % des électeurs républicains du New Hampshire ont voté pour M. Buchanan. Cette fois, dans une course à huit candidats, il garde une base solide de 20 %.

Le New Hampshire est plutôt familial, surtout en hiver. Le paysage ressemble à la Beauce, les îles sont petites avec le même mélange d'industries dépassées et de nouvelles PME qu'à Sherbrooke par exemple. La population est blanche et la présence des francophones est visible.

Mais quand on y regarde de près, les différences deviennent plus frappantes. Les électeurs de ce petit État sont d'un conservatisme déconcertant. Seulement en Alaska peut-on trouver un membership plus important qu'au New Hampshire à la fameuse National Rifle Association, toutes proportions gardées. On remarque une phobie généralisée envers les taxes. Et la plupart de ceux qui ont des noms francophones les prononcent à l'anglaise: M. Fortier s'appelle *Fortierr* et M. Desrosiers se présente comme *Duhrosiers*.

Les excentricités idéologiques de cet État représentent une certaine déformation du processus politique

américain. Car, en jouant un rôle clé dans la campagne présidentielle, les électeurs du New Hampshire poussent les candidats vers la droite.

Jusqu'à la semaine dernière, tout le monde croyait qu'à cette primaire, on choisirait l'alternative de Bob Dole dans une course désormais à deux.

La stratégie du millionnaire Steve Forbes était d'arriver troisième, mais les résultats du caucus de l'Iowa, où il finissait quatrième, ont réduit considérablement la force de sa candidature.

Maintenant, il semble que la course soit si serrée entre MM. Dole, Buchanan et Lamar Alexander que n'importe lequel des trois pourrait remporter la victoire ce soir.

Dans ce contexte, la question qui se pose n'est plus sur l'alternative de M. Dole mais sur celle de M. Buchanan. Car si M. Dole apparaît faible ce soir, incapable de gagner de façon convaincante, le leadership du parti se trouvera devant un dilemme. Les gouverneurs et les sénateurs ont massivement appuyé ce vieux leader au Sénat, qui représente la continuité.

Mais la continuité n'est plus à la mode en politique. L'expérience semble être un handicap et non plus un atout. M. Dole en a trop vu pour être emballé par la dernière théorie économique à la mode. Il a trop souffert pour croire que les démons n'ont pas besoin d'aide; c'est un conservateur dans le sens classique du terme.

S'il n'a pas l'air d'un gagnant ce soir, c'est M. Alexander qui va en profiter. Ancien gouverneur du Tennessee, c'est un conservateur poli, un politicien affable et un innovateur superficiel. Il parle d'une décentralisation massive, de l'abolition du système fédéral d'aide sociale et de la création d'une quatrième force militaire pour protéger la frontière américaine. Mais il avoue qu'il n'a aucune idée du coût de ses propositions.

A cause de la menace que représente Pat Buchanan pour le Parti républicain, M. Alexander pourrait bien quitter le New Hampshire demain comme une étoile montante.

À PROPOS

... d'une «belle vie» à la retraite

On a habituellement besoin d'un revenu de source privée pour mener «la belle vie» à la retraite. En 1993, près de la moitié du revenu total des personnes ayant pris une retraite anticipée provenait de pensions de retraite de régimes privés. Une autre part (16 %) provenait de revenus de placements et d'autres sources privées. Naturellement, la répartition et le niveau des revenus de source privée variaient selon les groupes de revenu.

Environ 86 % des hommes touchant un revenu de 25 000 \$ et plus recevaient une pension de régime privé d'un ancien employeur, le montant médian étant de 25 600 \$. À l'opposé, à peine plus de la moitié des hommes touchant un revenu intermédiaire (de 10 000 \$ à 24 999 \$) ont déclaré ce genre de revenu, le

montant médian de ces pensions étant de 11 200 \$. Les retraités à faible revenu touchaient rarement un revenu de pension de source privée (seulement 8 % de ceux dont le revenu se situait entre 1 \$ et 9999 \$), et s'ils en recevaient une, le montant était peu élevé.

Quelque 68 % des retraités se situant dans la tranche de revenu supérieur touchaient un revenu de placement, contre seulement 24 % de ceux qui appartenaient au groupe à faible revenu. Le revenu de placement médian (chez les hommes qui ont déclaré ce genre de revenu) était légèrement supérieur pour les hommes au revenu plus élevé que pour ceux du groupe à faible revenu (2100 \$ contre 1100 \$).

Perspective, Statistique Canada, Hiver 1995.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

L'ordinateur à l'école

Un instrument de communication ou un outil d'éducation?

ANDRÉE BEAULIEU-
GREENInstitut de création artistique
et de recherche en infographie

Après lecture des articles du *Devoir* sur les nouvelles technologies de l'information et des communications en éducation, je ne puis que remarquer qu'on en est resté à des généralités. La question fondamentale «Quel usage devrait-on faire de l'ordinateur en éducation?» reste entière.

D'un côté, on blâme le gouvernement pour son inaction, de l'autre on rapporte des souhaits éducatifs comme «centrer les nouvelles technologies sur des préoccupations pédagogiques», «favoriser l'autonomie des jeunes» et autres constats de la Conférence sur les nouvelles technologies en éducation. On mentionne l'ordinateur pour rappeler encore une fois le «honteux» ratio de 21 élèves par ordinateur, sans toutefois se demander à quoi devrait servir l'ordinateur en éducation.

Rappelons-nous que l'avènement de l'ordinateur s'inscrit tout naturellement dans l'évolution de l'*Homo Sapiens*. L'ordinateur, ce cerveau électronique, a d'abord été conçu pour accomplir les tâches routinières du travail mental comme, au cours des siècles, la bête de somme puis la mécanisation ont remplacé l'Homme pour le travail physique.

L'ordinateur se retrouve partout, au laboratoire, à l'industrie, au bureau, à l'école, à la maison. Le même objet qui sert à la recherche scientifique, robotise l'industrie, fait le traitement de données, le traitement de textes, qui dessine, produit des sons, est un partenaire de jeu, aujourd'hui devient un support à la communication.

Ce support à la communication est une toute nouvelle fonction de l'ordinateur. Gonflé par un marketing agressif pour en faire mousser les ventes, il m'est difficile de comprendre comment les milieux de l'éducation sont tombés dans le piège du dogme des nouvelles technologies de l'information. Il est certainement plus facile de réduire l'ordinateur à un simple instrument de communication pour les autoroutes que de se pencher sur l'utilisation de l'ordinateur comme outil d'apprentissage, de recherche et de création.

Dans le premier cas, il suffit de cinq minutes pour apprendre à navi-

guer sur Internet. Dans l'autre cas, c'est tout le processus de création et d'éducation qui est en jeu.

Aux mises en garde de Michel Venne dans son éditorial «Contre l'ordinateur roi» (*Le Devoir*, 26 janvier 1996) et à ses propositions éclairées sollicitant le ministère de l'Éducation «de jouer à plein son rôle de planification, de développer des bases pour le déploiement de l'informatique à l'école, d'organiser le financement, d'intégrer sa réflexion sur l'informatisation de l'école à la réflexion d'ensemble sur l'école», j'aimerais faire des mises au point et proposer des solutions.

Il est facile de blâmer le gouvernement pour le retard qu'accuse le Québec dans le virage technologique comme l'a fait le professeur Michel Cartier (*Le Devoir*, 23 janvier 1996). Le gouvernement, c'est une abstraction, c'est tout le monde et personne.

Mais qu'ont donc fait les agents d'éducation que sont les universités, les cégeps, les commissions scolaires, ces institutions mandatées par le ministre de l'Éducation et subventionnées par les fonds publics pour justement s'occuper d'éducation? A quelques exceptions près, elles ont systématiquement bloqué toute initiative du corps enseignant.

En novembre 1989, la Direction générale de l'enseignement collégial publiait son étude intitulée *L'infographie dans le secteur des communications*. On y précise que «d'une façon générale les arts électroniques semblent avoir peu pénétré jusqu'à maintenant l'enseignement ordinaire au collégial». Par contre, les cours du soir ont proliféré. Rentabilité oblige.

Quant aux universités, on précise que «les budgets n'ont été octroyés qu'à force de persuasion; l'université a été incapable de suivre le rythme de l'industrie, particulièrement ces dernières années».

J'ai donné des cours à l'UQAM comme à l'Université de Sherbrooke au Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur. J'ai rencontré des enseignants qui essayaient aussi de peine et de misère d'implanter l'utilisation des ordinateurs dans leur école. Alors, j'ai appris que dans plusieurs écoles, des ordinateurs étaient en attente d'utilisateurs, bien rangés dans une salle. Dans d'autres, on utilisait des logiciels d'images commerciales. Il suffisait de sortir un beau père Noël américain pour fabriquer sa carte de souhaits. Ce n'est pas ça, l'ordinateur à l'école.

On ne peut, encore ici, blâmer le gouvernement, mais plutôt les directeurs pédagogiques et les commis-



PHOTO ARCHIVES

sions scolaires, ces gens «pas toujours préparés à changer leur train-train» comme le soulignait Anne Marc, directrice de Télé-Université. (*Le Devoir*, 26 janvier 1996).

Aujourd'hui, je me demande où sont ces professeurs enthousiastes que j'ai connus. Ont-ils pu débâler les ordinateurs? Ont-ils pu remplacer les logiciels d'images?

Et pourtant, *Le Devoir* rapporte que la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a prévenu les participants à la Conférence sur les nouvelles technologies de l'information, que «le choix d'un outil, d'une méthode, d'une approche, cela appartient à l'enseignant. Il s'agit d'une question d'autonomie personnelle».

Face à une autonomie chargée d'autant de responsabilités, je me demande si on a invité des enseignants à la conférence du ministre.

Les citations que j'ai vues provenaient du président de telle fédération ou du directeur de tel organisme.

Pendant mes 30 ans en éducation, j'ai rencontré peu de ces présidents ou directeurs qui connaissaient vraiment les enjeux quotidiens, les désirs et le travail de leurs enseignants. C'est peut-être pour ça que la question de la place de l'ordinateur dans l'éducation reste entière.

Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire. Comme le suggère Michel Venne dans son éditorial, «adapter l'école à

la société de l'information, certes, mais dans l'ordre».

D'abord, la formation des maîtres. Il suffirait de choisir des éducateurs de l'élémentaire et du secondaire passionnés d'éducation et d'information et de leur donner tout le temps nécessaire à la formation. Plusieurs n'attendent que ça.

Encore plus important, il faudra choisir judicieusement les formateurs. C'est un peu plus difficile, mais il y en a, et pas nécessairement dans les universités.

Ces éducateurs deviendraient alors des formateurs dans des écoles cibles. A leur tour, ces écoles seraient désignées comme écoles d'apprentissage pour les futurs enseignants.

Ainsi, l'introduction et l'insertion de l'ordinateur comme outil d'apprentissage, de création et de recherche s'opéreraient de façon cohérente dans un processus d'intégration aux autres matières.

On pourrait certainement trouver assez d'ordinateurs qui ne sont plus utilisés dans l'industrie, dans les bureaux gouvernementaux, les universités et même chez les parents, pour équiper ces écoles. On n'a pas besoin d'ordinateurs puissants pour initier les jeunes à la culture informatique.

On aurait alors les moyens de doter les bibliothèques d'ordinateurs plus puissants pour Internet.

Si «l'autonomie professionnelle» de l'enseignant passe par le choix de l'outil, de la méthode et de l'approche, c'est donc sur ses épaules que reposera la réforme de l'éducation. Où trouvera-t-on l'argent pour dégrader ces enseignants et les former?

Je propose un moratoire sur les congés sabbatiques universitaires.

Ce sont les enseignants de l'élémentaire et du secondaire qui présentent le plus besoin de ressourcement.

Ma proposition ne plaira certainement pas à mes collègues. Toutefois, l'éducation étant l'affaire de tous, en particulier de ceux qui y sont directement engagés, un refus de leur part serait malvenu en ces temps de restrictions.

Si nous croyons, avec les professeurs de sciences de l'éducation, à l'importance des apprentissages dès le plus jeune âge; si nous croyons que le succès de la réforme de l'éducation dépend de l'excellence et de l'engagement des professeurs du primaire et du secondaire, il faut alors le reconnaître dans les faits. Il faut leur donner le temps nécessaire et leur offrir tous les moyens de perfectionnement.

À quoi serviront les recommandations des États généraux si on ne concerne pas pleinement les personnes qui devront les mettre en pratique?

Intolérance et désinformation

La nature religieuse
de l'Église de scientologie
est reconnue

JEAN LARIVIÈRE

Directeur des affaires publiques
Église de scientologie de Montréal

Comment se fait-il que des universitaires de renom (Roland Chagnon, UQAM, Petro Bilaniuk, Université de Toronto, Regis Dericquebourg, Université de Lille, Brian Wilson, Université d'Oxford), qui ont étudié sérieusement la religion de scientologie continuent de reconnaître sa nature religieuse alors que Stéphane Baillargeon affirme le contraire? Son récent article (29 janvier 1996) sur le réseau Internet et l'Église de scientologie est un modèle d'intolérance et de désinformation fantaisiste.

Internet est un mode de communication remarquable. Sa popularité à l'échelle mondiale annonce l'avènement d'une meilleure diffusion des idées et des informations. Par contre, comme tout autre outil, il peut servir à des abus: la pornographie, les propos haineux contre des minorités ainsi que les propriétés intellectuelles volées inondent le Net.

M. Baillargeon désinforme les lecteurs du *Devoir* lorsqu'il tente d'attaquer le bien-fondé des actions entreprises par l'Église de scientologie pour empêcher la violation de droits d'auteur. En fait, M. Baillargeon prouve qu'il est mal informé en omettant de dire qu'un récent jugement d'un tribunal fédéral de la Virginie a donné raison à l'Église dans une cause similaire à celle mentionnée dans son article, relativement aux droits d'auteur sur Internet.

La question litigieuse n'était pas celle d'empêcher la critique, mais plutôt celle de la protection des droits d'auteur. Est-ce que *Le Devoir* est contre la protection de ces droits?

Dans sa longue diatribe, M. Baillargeon mentionne la persécution religieuse dont sont l'objet les membres de l'Église de scientologie en Allemagne. Il fait preuve de bien peu d'esprit critique lorsqu'il cite les dirigeants d'un pays dont le nom restera à jamais associé à l'Holocauste. Pourtant, depuis deux ans, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies dénonce l'oppression que fait subir le gouvernement allemand aux scientologues. Le Département d'État des États-Unis, l'organisme Human Rights Watch Helsinki, des membres du Congrès américain et bien d'autres ont également manifesté leur désaccord. Il est étrange que M. Baillargeon tente de justifier les actes du gouvernement allemand alors que des observateurs bien informés de la communauté internationale s'interrogent sur l'escalade des actes criminels et discriminatoires perpétrés en Allemagne contre les ressortissants turcs et les scientologues.

La partition du Québec

Quelle énormité!

Il n'est pas exagéré de parler d'un syndrome canadien
de «solution finale au problème québécois»HAMILTON JACQUES
RENAUD
Ottawa

De la division du Québec en 1791 pour satisfaire les loyalistes, à l'excision du Labrador au profit de Terre-Neuve au XX^e siècle, le partitionnisme anglo-canadien est une constante qui se prolonge dans le partitionnisme contemporain.

Partition, The Price of Quebec's Independence, de Lionel Albert et William Shaw, député indépendant à l'Assemblée nationale vers la fin des années 70, circule depuis 1980. *Canada Remapped, How the Partition of Quebec will Reshape the Nation*, de Scott Reid (Ottawa), préface de Peter Brimelow, publié en 1992, explore minutieusement la partition du Québec. *Deconfédération*, de Bercuson et Cooper (Calgary), que j'avais dénoncé dans *The Gazette* il y a quelques années, projette, comme les autres, de réduire le Québec à une sorte de *homeland* sud-africain ou de réserve indienne.

À notre époque, les projets partitionnistes sont des recettes éprouvées de conflits civils prolongés dont semble raffoler la culture politique britannique (partitions de l'Irlande, de l'Inde, de la Palestine, etc.).

Le gouvernement fédéral, par la bouche du premier ministre Jean Chrétien, et par celle de Stéphane Dion, en donnant son aval au projet de partition du Québec, joue la carte des conflits civils et révèle sa volonté présente d'affaiblir l'Institution québécoise, voire d'y mettre fin. Retirer cette carte du jeu, si la chose est jamais possible, sera difficile, peut-être impossible sans recours à la force — de part ou d'autre. Et il n'est pas impossible, pour fi-

nir, que l'on tente de partitionner le Québec, en violant la Constitution canadienne, avant même un autre référendum sur la souveraineté.

Est-il exagéré de parler d'un syndrome canadien de «solution finale au problème québécois»? Je crois que non. En vrac: le *Ottawa Sun*, le *Toronto Sun*, etc., des périodiques similaires à *Voir*, comme *XPress* à Ottawa, le Forum Canada de Compuserve, la ligne ouverte de Lowell Green diffusée depuis des lustres de Calgary à Saint-John (CFRA, CKGM, etc.) et dont le thème musical est une marche militaire, regorgent, particulièrement depuis les dernières élections fédérales et le 31 octobre, de propos belliqueux, haineux, chauvins, revanchards, d'appels à la partition et à la destruction du Québec, ou de références menaçantes à la Bosnie.

Depuis des années, on appelle systématiquement Lucien Bouchard «Benedict Bouchard» dans les éditoriaux du *Ottawa Sun*, allusion à Benedict Arnold qui passa aux Britanniques durant la guerre d'Indépendance américaine; on assimile ainsi Bouchard (et tous les Québécois qui élisent le Bloc) à un traître, tout comme Trudeau l'a fait dans la version anglaise de sa récente diatribe contre Bouchard.

La suggestion, constamment reprise, ne peut pas, à la longue, ne pas agir en profondeur et suggérer, dans le contexte de l'histoire canadienne, que soit fait à Lucien Bouchard un sort similaire, par association, à celui d'un Louis Riel accusé de trahison. Il ne faut pas s'étonner de ce que le

Anglophone Assault Group menace de mort Lucien Bouchard: la presse «libre» et «démocratique» du Canada justifie cette idée depuis des années. Les menaces à l'armée d'un William Johnson ou d'un Stephen Scott, tout comme les articles d'une Diane Francis et de tant d'autres, témoignent d'un sentiment de supériorité ethnique et génocidaire caractérisé par une compulsion puritaine à punir, étouffer, faire avorter, faire mal, faire souffrir (re: Stéphane Dion): on aurait tort de croire que le cas de Diane Francis est isolé qui veut faire subir aux Franco-Québécois le sort que les Sionistes ont fait subir aux Palestiniens.

On aurait tort de croire que Diane Francis est isolée, qui veut faire subir aux Franco-Québécois le sort que les Sionistes ont fait subir aux Palestiniens.

Menacer d'envoyer l'armée canadienne pour réprimer la démocratie québécoise équivaut à menacer cette dernière de destruction, et de mort les citoyens québécois: ceux qui en doutent devraient examiner de plus près les outils de travail des militaires.

Dans ce contexte, le dernier résultat référendaire est un répit providentiel pour les souverainistes: il leur révèle qu'une victoire du OUI aurait pu les trouver impuissants face à la panique et à un possible désaveu fédéral et aux conséquences probables: désobéissance et conflits civils, intervention de l'armée, partition, etc.

Rappelons que si un nombre impressionnant d'Anglo-Canadiens parlent de partition avec autant d'assurance, c'est pour une raison simple: il existe une armée canadienne — il n'existe pas d'armée québécoise. Le destin québécois est présentement l'otage de cette situation.

L'ÉQUIPE DU
DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duches et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (correspondant); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miescic, Jacques A. Nadeau, Michelle Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arseneault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrnières, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Yves L. Duhamel (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

GRC

SUITE DE LA PAGE 1

suis très surpris qu'il ait pu se rendre jusqu'à moi. Normalement, c'est mieux contrôlé que ça», a déclaré hier M. Chrétien, émettant ainsi un premier commentaire depuis les minutes qui ont suivi l'incident hautement controversé.

Il y a cinq jours, le premier ministre venait de prononcer un bref discours et prenait un bain de foule au parc Jacques-Cartier de Hull, à l'occasion d'une cérémonie célébrant le drapeau canadien, lorsqu'il s'est retrouvé face à face avec M. Clennett, qui participait à une bruyante manifestation contre le projet fédéral de réforme de l'assurance-chômage et scandait des slogans. Il l'a agrippé par la nuque et la mâchoire, l'a secoué, puis l'a poussé vers des agents de police qui se trouvaient à proximité.

Hier, M. Chrétien n'a pas présenté d'excuses, se contentant de qualifier l'escarmouche d'«incident déplorable» et se disant heureux que M. Clennett n'ait pas été blessé — il a eu une dent cassée dans l'escarmouche. Mais il a blâmé implicitement la Gendarmerie royale, qui ne lui aurait pas offert une protection adéquate. Aucun agent n'était en effet posté devant lui afin de lui frayer un passage à travers la foule majoritairement composée d'enfants.

«Posez donc la question [de la sécurité] à la GRC. Normalement, ce n'est pas le premier ministre qui doit ouvrir son chemin», a-t-il relaté, avant d'ajouter que «des accidents, ça arrive, et je suis conscient de ça. Chaque fois que je fais face à une foule, je fais attention, parce qu'on ne sait jamais. Ils [la police] m'ont averti d'être prudent, et je suis prudent.»

M. Chrétien a confié qu'il n'avait «pas eu le temps» de considérer si l'individu représentait une menace à son intégrité physique. Mais il a précisé avoir été irrité du fait que M. Clennett ne le «laisse pas passer» et aurait bousculé des écoliers pour s'approcher de lui. «Évidemment, j'aurais aimé mieux ne pas avoir à le tasser; quand je me promène dans les foules, généralement, c'est la police qui fait ça», a-t-il dit.

À cet égard, la GRC a mis un bémol à la version des faits qu'elle avait présentée quelques heures après l'incident, alors qu'elle insistait pour dire que M. Clennett n'avait jamais été perçu comme menaçant pour la personne du premier ministre et que les mesures de sécurité avaient été «adéquates en tout temps».

«La Gendarmerie contrôlera dorénavant plus étroitement l'accès au premier ministre dans des situations semblables, tout en respectant le désir du premier ministre d'être près de la population», a ainsi fait savoir le commissaire de la GRC, Philip Murray, dans un communiqué laconique.

Le responsable politique de la GRC, le solliciteur général Herb Gray, a de son côté expliqué qu'aucun blâme ne devait être formulé relativement à cette affaire. Mais il a reconnu que le périmètre de sécurité n'avait pas été des plus étanches et a attribué le changement de position de la GRC au fait qu'une «révision en profondeur» des événements avait été effectuée au cours du week-end.

Selon M. Gray, «il y a des leçons à tirer» de l'incident et la GRC «est prête à faire le nécessaire pour corriger la situation». La correction à apporter renvoie notamment au fait qu'aucun policier ne se trouvait devant le premier ministre dans les secondes qui ont précédé l'altercation, et «il est de la responsabilité de la GRC d'avoir des gens placés aux bons endroits».

Toutefois, «je ne pense pas qu'il y ait une controverse dans cette situation. Ce n'est pas une question de blâmer qui que ce soit. C'est une question de faits», a-t-il ajouté.

La-dessus, le solliciteur général a noté que M. Chrétien avait l'habitude de se déplacer rapidement lorsqu'il serre des mains à l'occasion d'un bain de foule, et «il faut reconnaître que la tâche des policiers se complique quand la personne à protéger change souvent de direction».

M. Gray a par ailleurs imputé à «sa perception de la situation» le geste du premier ministre, qui a selon lui «réagi de façon instinctive et raisonnable, compréhensible dans les circonstances».

La brève escarmouche a suscité d'innombrables commentaires à travers le pays et divisé l'opinion publique. Au Québec, la population francophone tend à critiquer M. Chrétien et, dans certains cas, à exiger sa démission, pendant que le reste du Canada s'est rallié de manière significative à son premier ministre. Pour plusieurs, les manifestants «séparatistes» ont cherché les problèmes en se livrant à la provocation.

CLENNETT

SUITE DE LA PAGE 1

conseil, Bill pourrait peut-être changer d'avis. Ce que je vous dis, c'est qu'à ce moment-ci, à 19 heures [hier soir] il s'appareille à annoncer qu'il ne poursuivra pas M. Chrétien.

— Sans exiger quoi que ce soit en retour?

— Sans rien exiger. Ce qui compte pour lui c'est de reprendre la bataille contre le projet de réforme de l'assurance-chômage. C'est ça qui l'intéresse.

Selon cette source, M. Clennett en est venue à cette décision à la suite d'une rencontre tenue en fin de semaine avec un petit groupe d'amis et de militants syndicaux de Hull. «Chacun y est allé de ses réflexions sur le sujet et, après quelques tours de table, Bill a posé un certain nombre de questions avant de nous remercier. La décision qu'il s'appareille à annoncer est la sienne; personne ne l'a encouragé à faire ou à ne pas faire quoi que ce soit. Clennett est un gars intelligent. Il a écouté ce qu'on avait à lui dire, il a réfléchi là-dessus et il en est venu à une décision. Voilà c'est tout, je vous en ai assez dit.»

On se rappellera que le président de la FTQ, Clément Godbout, avait offert à M. Clennett de payer ses frais juridiques au cas où celui-ci déciderait de porter l'affaire devant les tribunaux. Or, hier soir, M. Godbout n'avait toujours pas eu de nouvelles de M. Clennett avec qui d'ailleurs il n'a «jamais parlé». M. Godbout commentera cette décision aujourd'hui. «Si ce que vous m'apprenez est vrai, je tiens cependant à vous dire que cette décision est courageuse et que je la respecte.»

L'incident entre M. Clennett et le premier ministre Chrétien a eu lieu jeudi dernier au parc Jacques-Cartier, de Hull, où le premier ministre venait de participer à une cérémonie à l'occasion du Jour du drapeau canadien. En raison du chahut provoqué par une trentaine de manifestants scandant des slogans antigouvernementaux, M. Chrétien avait écourté son allocution pour rapidement quitter l'estrade entouré de gardes du corps et de policiers. Marchant à travers la foule formée en majorité d'écoliers, le premier ministre s'est soudainement retrouvé face à un protestataire bruyant qu'il a empoigné par la nuque et la mâchoire avant de le projeter vers deux policiers qui se trouvaient à proximité. Bill Clennett fut aussitôt maîtrisé au sol par un agent, pendant qu'un peu plus loin une légère bousculade s'ensuivit.

LUTTE

SUITE DE LA PAGE 1

voix, devant Bob Dole à 24 % et Lamar Alexander en troisième place avec 20 %. Le milliardaire Steve Forbes est loin derrière mais n'a toujours pas renoncé.

A priori, rien ne vient justifier l'importance politique capitale accordée à cet Etat conservateur de la Nouvelle-Angleterre, qui s'étire entre la frontière canadienne et le Massachusetts.

Avec 1,13 million d'habitants presque exclusivement de race blanche, le New Hampshire ne représente même pas 0,5 % de la population américaine. Et ses électeurs républicains et démocrates n'éisent qu'une infime partie des centaines de délégués qui devront désigner cet été, à l'occasion des conventions de leur parti, leur candidat à la présidence.

L'importance électorale démesurée du «Granite State» tient surtout à sa tradition de «faiseur de présidents». En 1952, l'ancien général Dwight Eisenhower y surclassa ses rivaux républicains avant de s'installer pour huit années à la Maison-Blanche. Depuis, John Kennedy, Lyndon Johnson, Richard Nixon, Jimmy Carter, Ronald Reagan et George Bush y ont tous triomphé avant leur élection ou leur réélection.

Seule exception à cette règle de la politique américaine, le démocrate Bill Clinton qui, arrivé second en 1992 derrière Paul Tsongas, a malgré tout triomphé en novembre suivant. Du fait de leur première place dans le calendrier présidentiel, les primaires du New Hampshire ont parfois permis à certains candidats totalement inconnus d'être projetés sur le devant de la scène, comme ce fut le cas pour le sénateur démocrate du Colorado Gary Hart, vainqueur en 1984.

Mais elles ont plus fréquemment sonné le glas de nombreuses ambitions présidentielles. En 1952, le président Harry Truman renonça à un second mandat après y avoir été défait par son rival démocrate Estes Kefauver. En 1988, le sénateur Robert Dole, actuel favori de la course à l'investiture 1996, fut défait par le futur président George Bush.

Les électeurs du New Hampshire tiennent tellement à

conserver ce rôle primordial que leur Constitution stipule que leurs primaires doivent rester les premières du calendrier présidentiel. Chaque fois que d'autres Etats ont tenté de les devancer, le Hew Hampshire n'a pas hésité à avancer la date de son propre scrutin.

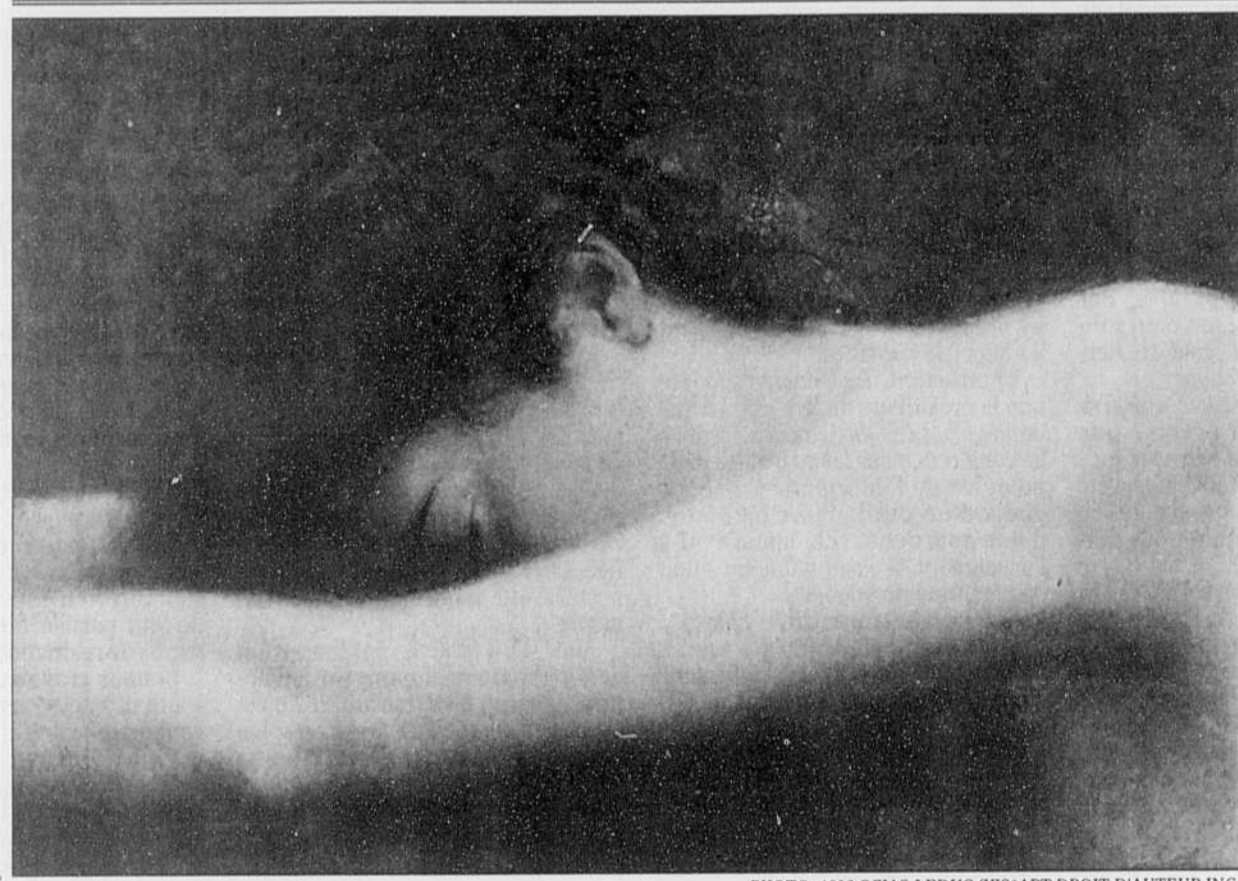
Bien sûr, depuis plusieurs élections, les caucuses (comités électoraux) de l'Iowa ont lieu plus tôt. Mais les habitants du «Granite State» s'en moquent. Car depuis 1980, les vainqueurs de l'Iowa ont tous perdu dans le New Hampshire. Ce fut en 1988 le cas du démocrate Richard Gephardt et du républicain Robert Dole... récent vainqueur de l'élection 1996 des caucuses de l'Iowa.

Côté démocrate, le chef de la Maison-Blanche n'a aucun adversaire de taille. Chez les républicains, Bob Dole occupait une position analogue à celle du président il y a quelques semaines encore. On le disait alors sans véritable rival.

La situation a bien changé et il se bat aujourd'hui pour sa survie politique dans les neiges du New Hampshire qui ont déjà enterré ses ambitions présidentielles à deux reprises, en 1980 et 1988. Porte-drapeau des républicains modérés, Robert Dole risque d'être battu par Pat Buchanan, un journaliste anti-establishment qui joue la carte du populisme et de l'isolationnisme et jouit du soutien de la droite religieuse du parti.

Au cours d'une réunion électorale dimanche soir à Manchester, Bob Dole a renouvelé sa mise en garde sur le fait qu'une victoire de Patrick Buchanan diviserait le parti de manière irrémédiable et faciliterait la réélection de Bill Clinton. Il s'est proclamé le meilleur candidat du parti pour la Maison-Blanche. À quelques kilomètres de là et devant un public beaucoup plus fourni, Patrick Buchanan a proclamé sa foi en la victoire. «Mes amis, Pat Buchanan ira jusqu'à la Maison-Blanche», a-t-il lancé. «L'histoire est en train d'être écrite dans le New Hampshire. L'establishment tremble dans ses bottes.»

La crainte de voir Patrick Buchanan l'emporter dans le New Hampshire et obtenir l'investiture du parti a amené le sénateur conservateur du Texas Phil Gramm à apporter publiquement son soutien à Bob Dole.



Tête penchée, 1897. Huile sur papier.

PHOTO: 1996 OZIAS LEDUC/VIS'ART DROIT D'AUTEUR INC.

LEDUC

SUITE DE LA PAGE 1

seront organisées aux musées de Sherbrooke, Lachine et Trois-Rivières. Ces travaux parallèles porteront sur les réalisations du peintre-décorateur d'églises.

D'où vient cet engouement? «Il n'y a pas une mais plusieurs raisons», répond le professeur Laurier Lacroix, commissaire de l'exposition, rencontré hier pendant l'euphorie des derniers travaux d'accrochage. Le directeur du département d'histoire de l'art de l'UQAM donnait des instructions aux employés du musée, complétait la formation des guides et enfilait déjà les interviews. «La plus évidente justification de cette exposition, justement, c'est qu'il n'y avait jamais eu de grande rétrospective et que le mandat du MBA oblige à faire de la place à l'art local, régional ou national. En plus, depuis vingt ans, l'œuvre de Leduc a été beaucoup étudiée. On a donc senti qu'il était temps de proposer une nouvelle interprétation globale de son importance dans l'histoire de l'art au Québec.»

L'idée était donc d'abord de présenter l'œuvre, tout simplement.

Ozias Leduc est né et a vécu à Saint-Hilaire, PQ. Formé auprès de Luigi Capello et Adolphe Rho, il a ensuite rempli de nombreuses commandes religieuses, jusqu'en Nouvelle-Écosse et au New Hampshire, tout en réalisant des peintures de chevalet, aussi bien des natures mortes que des paysages et des portraits, beaucoup de portraits en fait, souvent méconnus.

L'équipe de M. Lacroix a travaillé autour de ces «noyaux» sacrés ou profanes, thématiques ou stylistiques. Une salle présente des portraits, une autre des esquisses pour la décoration de l'église de Saint-Hilaire ou les dessins de la série *Imaginations*, destinés à ses amis. En même temps, l'accrochage permet de comparer la production de Leduc à celle de ses contemporains, de Clarence Gagnon à Suzor-Côté, de Jean-Paul Lemieux à Adrien Hébert, dont une quinzaine de toiles sont accrochées.

Il devient alors encore plus évident que cette production a été fortement influencée par le courant symboliste. Deux des œuvres de Leduc étaient d'ailleurs intégrées à *Paradis perdu: l'Europe symboliste*, présentée au MBA l'été dernier. Même ses productions profanes, surtout ses paysages, traduisent les préoccupations spirituelles et le sens mystique profond qui habitaient le peintre. Le symbolisme n'est ni une méthode, ni une discipline, mais un état d'esprit; et la peinture symboliste de Leduc était plus qu'une chose mentale: c'était une manière d'aller au-delà des apparences, d'intellectualiser les sensations, d'assumer les rêves. «Il regarde ce qui l'entoure et il le transforme», résu-

me le professeur Lacroix qui, de ce point de vue, souligne l'importance de la découverte de pochades de paysage réalisées «sur place, de façon très poétique».

Surtout, cela permet de réévaluer la valeur des idées reçues sur cet homme, son œuvre et sa destinée.

Depuis quelques décennies, le Québec fantasma sa propre histoire et se met au garde-à-vous en entendant le mot modernité. Une sorte d'idéologie de la rupture divise le temps de la société québécoise en deux, autour de la période de la Révolution tranquille. Avant, c'est le grand trou noir; après ce sont les Lumières à la québécoise.

Dans ce portrait de groupe avec artistes et réformateurs, Borduas, Claude Gauvreau et quelques autres créateurs jouent le rôle de prophètes. Ozias Leduc, lui, est souvent décrit comme un précurseur d'un autre genre, schizophrène et timide, qui remplissait d'une main de fades commandes religieuses et peignait de l'autre une œuvre plus personnelle, tout en encourageant ses jeunes admirateurs à révolutionner le monde.

Cette position en porte-à-faux, semble à nouveau s'affirmer au MBA, où l'exposition ouvre sur une toile de Leduc placée entre une œuvre traditionnelle de Napoléon Bourassa et une autre résolument moderne de Borduas.

«En fait, cela rappelle l'état de la peinture au début de sa carrière et à la fin de son parcours, explique le commissaire Lacroix. Le reste de l'exposition montre que cet homme est en tension entre les forces conservatrices et les forces novatrices de sa société. Leduc s'assume parfaitement. Il est dans sa société, en même temps très près du groupe traditionaliste de l'Action française de l'abbé Groulx, et très attiré par les jeunes qui cherchent, ceux du *Nigog* en 1918, puis les Automatistes, plus tard.» Une partie de l'exposition évoque d'ailleurs les assistants de Leduc, dont Borduas.

Dans cette perspective, Ozias Leduc n'est pas d'abord intéressant par son côté disons avant-gardiste, à l'échelle québécoise: c'est la tension entre ce pôle qui pousse et cet autre qui semble stagner qui rend stimulante la vie et l'œuvre du créateur adulte.

«Il s'est confronté à cette dualité-là», conclut le professeur qui parle aussi de Leduc comme d'un «homme des synthèses». «Parfois, il manque d'audace et ne résout rien, ajoute-t-il. Il faut dire qu'il a peint pendant soixante ans... Mais une des leçons de cette œuvre, concerne le travail, la réflexion et la connaissance. Son œuvre est habitée par l'idée que l'on peut toucher à la Beauté, à Dieu même, en se réalisant soi-même, en persévérant. Leduc a persévéré. Il s'est réalisé...»

PQ

SUITE DE LA PAGE 1

après le référendum du 30 octobre dernier. Le directeur général des élections ne rapportait aucun bémol en ce qui a trait à l'essai d'un nouveau bulletin de vote, sur lequel les électeurs ont été appelés à noircir un cercle blanc.

Bien que la formation gouvernementale soit partie de loin favorite lors du déclenchement des élections complémentaires le 16 janvier, les électeurs des deux circonscriptions n'étaient tout de même pas des inconditionnels du parti: le PQ avait perdu Jonquière dans une élection complémentaire en 1983 alors que La Prairie a basculé dans le giron libéral entre 1981 et 1989.

Et si la campagne de M. Bouchard s'est déroulée essentiellement sans heurts — exception faite du rabrouement public que le chef péquiste a administré à un scrutateur qui refusait de lui serrer la main lors du vote par anticipation — Mme Simard n'a pas eu la partie facile dans sa dernière tentative de brigrer les suffrages. Décidément, à la différence de Jonquière, la politesse n'était guère de mise dans La Prairie.

D'abord traité de «candidate parachutée» par ses adversaires libéral et adéquiste, la vice-présidente du PQ a dû faire face à deux occasions à des accusations d'avoir violé la loi électorale — et ce après s'être elle-même lancée en croisade pour annuler, pour des raisons de fraude électorale, les résultats des élections de 1994 dans Bertrand, où elle s'était présentée en vain sous la bannière péquiste.

En annonçant elle-même un investissement gouvernemental de deux millions de dollars dans la réfection de la route 132 et la réalisation des études sur l'extension de la autoroute 30, Mme Simard aurait fait fi d'une directive du directeur général des élections selon laquelle, en période électorale, de telles annonces relèvent exclusivement du ministre responsable. La candidate-vedette du PQ a dit avoir ignoré l'existence de cette règle.

Deuxième embûche sur laquelle Mme Simard a buté: l'accusation du camp libéral selon laquelle elle aurait voté lors des élections municipales à Outremont en novembre dernier sans avoir la qualité d'électeur. La candidate péquiste a qualifié de «dégueulasses» les tactiques du PLQ, d'autant plus que le directeur général des élections n'a pas signalé son intention de donner suite aux plaintes des libéraux. Dans Jonquière, la victoire de M. Bouchard était acquise — les libéraux et adéquistes s'étant abstenus de la course afin de laisser la voie ouverte au nouveau chef du Parti québécois qui peut maintenant faire son entrée à l'Assemblée nationale en bonne et due forme.

Mais l'absence d'adversaires sérieux n'était tout de même pas sans créer des ennuis pour l'équipe péquiste. Elle a dû travailler d'arrache-pied afin de faire sortir le vote, question de donner un air de légitimité à l'élection de M. Bouchard.

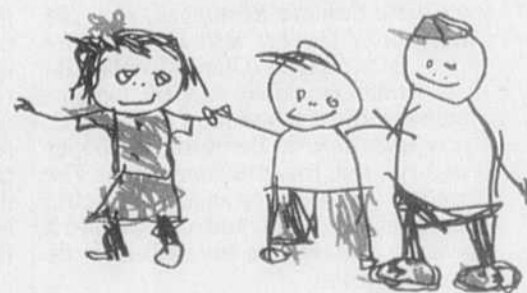
«Ce n'est pas sur la victoire qu'on a des craintes; c'est plutôt sur le taux de participation, a confié hier l'organisateur en chef de la campagne péquiste, Richard Chau-mont. Notre machine travaille là-dessus depuis le début de la campagne. Toute l'action a été axée sur l'importance d'aller voter, de donner un mandat clair et fort à M. Bouchard. On veut [que les électeurs de Jonquière] donnent un signal à l'ensemble du Québec qu'on est avec lui.»

Renforcée de plus de 300 bénévoles et d'une brochette de députés et ministres péquistes, l'équipe péquiste a sillonné la circonscription hier, se plaçant «partout où il y avait du monde» — sorties d'usine, d'hôpitaux, de clubs sociaux — pour inciter les électeurs à se prévaloir de leur droit de vote. On visait comme objectif un taux de participation variant entre 50 à 60 %, pourcentage respectable dans une élection complémentaire sans véritables enjeux.

M. Chaumont, un technicien à Bell Canada, était à sa troisième campagne comme organisateur en chef: il avait dirigé celle de Francis Dufour en 1994 et celle du député bloquiste André Caron. Dans La Prairie, où la lutte fut passablement plus animée, aucun des trois principaux partis n'a ménagé ses efforts. Du côté péquiste, la campagne de Mme Simard a joué de la présence à ses côtés du premier ministre et de plusieurs ministres. Environ 400 bénévoles ont formé les troupes péquistes.

Pour leur part, les libéraux ont dépêché leur organisateur en chef Pietro Perrino pour diriger la campagne de Bertrand Legaré, indiquant dès l'émission des brefs qu'ils étaient dans la course pour gagner. Les organisateurs libéraux disent avoir ciblé leur clientèle dès le début de la campagne et se sont mis hier à la faire aller voter. Par ailleurs, on se disait «extrêmement satisfaits» de ce que plus de la moitié des électeurs ayant plus de 65 ans — un vote largement «captif» du PLQ — eussent déjà exercé leur droit de vote avant 16h. Une quinzaine de députés du PLQ, dont Liza Frulla, Jacques Chagnon et Bernard Brodeur — celui qui a battu le candidat-vedette «parachuté» du PQ, Roger Nicolet, lors d'une élection partielle dans Shefford en 1994 —, ont signalé l'arrivée du renfort hier. Le chef libéral Daniel Johnson, qui avait fait campagne à trois reprises aux côtés du candidat Legaré, devait être sur les lieux hier soir.

ENVOYEZ DON
UNE PREUVE D'AMOUR
AUX ENFANTS HANDICAPÉS



TIMBRES DE PÂQUES

1 800 263-1969

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7599